

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

**Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600**

UMI[®]

LES FACTEURS DE RISQUE ASSOCIÉS
AUX JEUNES CONTREVENANTS VIOLENTS ©

THÈSE PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
EN VUE DE L'OBTENTION
DE LA MAÎTRISE ES ARTS EN PSYCHOLOGIE (M.A.PS.)

PAR

SONIA COUTURIER, B.P.S.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

JUIN 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-47258-2

Canada

REMERCIEMENTS

Cette partie du texte me permet de démontrer mon appréciation envers les gens qui m'ont permis de réaliser une recherche chez la population qui m'intéresse vraiment, soit les adolescents.

Tout d'abord j'aimerais remercier le personnel des Foyers de la Jeunesse de Moncton. Sans eux, le présent projet n'aurait jamais été réalisé. Je les remercie aussi pour leur intérêt quotidien envers les jeunes.

Je tiens particulièrement à remercier mon directeur de thèse M. Paul Bourque, Ph.D., L.Psych., pour sa disponibilité, son appui et surtout pour sa patience envers ma ténacité. Merci également à ma lectrice interne Mme Geneviève Bouchard, Ph.D. et mon lecteur externe M. Bernard Galarneau, M.A.Ps., L.Psych., pour leurs corrections rapides, leurs commentaires intéressants et leur curiosité envers le projet.

Je ne peux oublier le personnel du Campus d'Edmundston, M. Sylvain Fiset, Ph.D., M. Ronald Pettigrew, M.Ps. (O), L.Psych., M. Paul Albert, M.B.A. et M. Richard Therrien qui m'ont donné accès à leurs services. La régression logistique n'aurait pu être utilisée sans l'aide supplémentaire de M. André Leclerc du Campus d'Edmundston, de M. Pierre Cormier, Ph.D. du département de psychologie de Moncton et de M. Jean Saint-Aubin, Ph.D. La forme du texte s'est embellie grâce aux corrections additionnelles de Mme Suzanne Cyr et de Mme Francine Pelletier-Cyr.

Enfin, j'ai apprécié comme toujours le support et l'encouragement de Michel, de ma famille et de mes collègues de classe.

CURRICULUM STUDIORUM

À Edmundston, Nouveau-Brunswick, le 20 juillet 1975 est née l'auteure de la présente étude. Après avoir obtenu son diplôme secondaire à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany en 1993, elle a obtenu son baccalauréat en psychologie de l'Université de Moncton en 1997.

SOMMAIRE

L'objectif de l'étude consiste à vérifier si les vulnérabilités individuelles, soit les variables qui impliquent l'individu, sont des facteurs de risque qui peuvent différencier les jeunes contrevenants violents de ceux non-violents. L'échantillon de 139 jeunes contrevenants de sexe masculin provient du programme Foyers de la jeunesse de Moncton. Les résultats de la régression logistique séquentielle confirment que l'ensemble des vulnérabilités individuelles des jeunes contrevenants différencie ceux qui commettent des délits violents de ceux qui commettent des délits non-violents, au-delà des variables sociodémographiques. L'âge du jeune contrevenant, la catégorie de diagnostic troubles de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur, les troubles de l'humeur et de l'anxiété et les tentatives de suicide se sont avérées significatives. Les implications des résultats sont discutées.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
REMERCIEMENTS	i
CURRICULUM STUDIORUM	ii
SOMMAIRE	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	viii
CHAPITRE PREMIER - RECENSION DES ÉCRITS.....	1
1.1 Introduction.....	1
1.2 Les définitions de termes utilisé dans ce texte.....	3
1.3 Les caractéristiques sociodémographiques du jeune contrevenant et de sa famille liées à la délinquance et à la violence	5
1.3.1 Âge du jeune contrevenant	6
1.3.2 Rang de naissance	7
1.3.3 Statut marital des parents	8
1.3.4 Niveau socio-économique des parents	9
1.4 Les vulnérabilités individuelles liées à la délinquance et à la violence	10
1.4.1 Diagnostics psychiatrique	11
1.4.2 Tentatives de suicide	14

1.4.3 Abus de substance	15
1.4.4 Victime d'abus physique et d'abus sexuel	17
1.5 Les modèles multidimensionnels de la délinquance	19
1.6 La position du problème	21
1.7 L'hypothèse.....	24
CHAPITRE II - MÉTHODE	26
2.1 Les participants.....	26
2.2 Les mesures.....	26
2.2.1 Les caractéristiques sociodémographiques.....	26
2.2.2 Les vulnérabilités individuelles.....	27
2.2.3 La variable dépendante.....	28
2.3 La procédure	29
2.4 Les procédures statistiques	30
CHAPITRE III - RÉSULTATS.....	31
3.1 La codification.....	31
3.2 Les analyses descriptives.....	31
3.3 L' analyse principale	35
3.3.1 Les postulats de base.....	36
3.3.2 Analyse des variables de façon séparée	38

3.3.3 Analyse du modèle	39
CHAPITRE IV - DISCUSSION	44
4.1 Interprétations des résultats	44
4.2 Les limites	47
4.3 Les implications.....	48
4.3.1 Prévention et traitement	49
4.3.2 Les recherches futures.....	51
4.4 Conclusion.....	52
RÉFÉRENCES	54
ANNEXE A: QUESTIONNAIRE DES FOYERS DE LA JEUNESSE DE MONCTON	62
ANNEXE B: LETTRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ETRES HUMAINS DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	68
ANNEXE C: LETTRE DE LA DIRECTION DES FOYERS DE LA JEUNESSE DE MONCTON CONFIRMANT L'ACCÈS AUX DONNÉES CODIFIÉES	71
ANNEXE D: DONNÉES BRUTES	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques sociodémographiques des jeunes contrevenants en fonction du type de délit	33
Tableau 2	Vulnérabilités individuelles des jeunes contrevenants en fonction du type de délit.....	34
Tableau 3	Matrice de corrélations	37
Tableau 4	Coefficients de la régression logistique séquentielle (B) et les tests Wald des délits violents et non-violents selon les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles	40
Tableau 5	Rapports de chance (<i>odds ratio</i>) de la régression logistique des délits violents et non-violents selon les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles	41
Tableau 6	Pourcentage des sujets correctement classifiés selon le modèle.....	42

LISTE DES FIGURES

<u>Figure 1.</u> Modèle hypothétique de l'étude	25
--	-----------

CHAPITRE PREMIER

RECENSION DES ÉCRITS

1.1 Introduction

De nos jours, l'augmentation des délits violents chez les jeunes est une source de préoccupation au Canada compte tenu des conséquences. Les délits violents chez les jeunes contrevenants ont doublé depuis 1986. Comme l'indique Cohen, Miller et Rossman (1994), les comportements violents ont des conséquences considérables, que ce soit des conséquences directes (blessures, problèmes psychologiques, perte d'un être cher) ou indirectes (peur d'être victime d'un crime, coûts d'incarcération). Cette situation fait en sorte que la population canadienne est d'une part, inquiète pour les jeunes, s'interroge sur leur avenir, sur ce que va devenir les prochaines générations et d'autre part, effrayée des délits violents commis par ceux-ci (Corrado & Markwart, 1994).

Le phénomène de délinquance est perçu différemment selon la discipline qui l'étudie. Les recherches sur les facteurs de risque de la délinquance générale sont nombreuses. Cependant, il n'existe pas encore d'entente sur les facteurs de risque de la délinquance. Dans les dernières années, les chercheurs semblent tenter d'étudier la délinquance juvénile de façon plus précise, au lieu de l'examiner au sens large. Le but de ces recherches est alors de mieux cerner les facteurs associés à la problématique de la délinquance. Certains facteurs de risque peuvent être présents chez tous les contrevenants et d'autres peuvent être propres à un type quelconque (type de crime, type de personnalité, etc.). De plus en plus, l'examen des facteurs de risque chez les jeunes

contrevenants porte sur les différences entre les violents et les non-violents. C'est sur cette dimension que s'attarde la présente étude.

Les meurtres commis par des jeunes de 15 ans et même de 12 ans dans différentes écoles aux États-Unis ne peuvent faire autrement que d'alarmer la société. Le meurtre est la deuxième cause de mortalité chez les enfants et chez les adolescents aux États-Unis (Hammond & Yung, 1993). Ces cas sont extrêmes. Toutefois, il faut être conscient que différents délits violents commis par les jeunes que ce soit une bataille, un vol à main armée ou autres peuvent mener à ce genre de tragédie.

Le Canada ne fait pas exception à la situation américaine. Quoique le meurtre soit moins fréquent, 32 cas en 1993-1994, la violence chez les jeunes est tout aussi présente (Statistique Canada, 1995). De façon quotidienne, les médias présentent des histoires de viols, d'attaques ou autres types de violence produite par les adolescents. Même si les infractions contre les biens prédominent chez les adolescents au Canada, 21% des causes devant les tribunaux de la jeunesse en 1995-1996 comportaient des infractions contre la personne, donc des délits violents selon le code criminel canadien (Statistique Canada, 1997). Au Nouveau-Brunswick, en 1993-1994, 554 causes entendues devant les tribunaux étaient pour des infractions contre la personne à savoir, les agressions sexuelles simples, les autres infractions sexuelles, les infractions liées aux armes, les voies de fait mineures et les autres voies de fait. Les délits les plus commis sont les voies de fait mineures (Statistique Canada, 1995).

Est-ce que cette violence peut être prédite et prévenue? C'est une des questions les plus soulevées en ce moment dans les recherches du domaine de la criminalité. Or,

comment peut-on prévenir la violence si les facteurs associés ne sont pas bien connus? Les causes de la violence chez les jeunes n'ont pas reçu beaucoup d'attention dans la recherche (Wormith, 1995). D'ailleurs selon Hammond et Yung (1993), dans la littérature il y a peu de différenciation entre les délits violents chez les adultes et les délits violents chez les jeunes. Les jeunes contrevenants violents ont-ils des caractéristiques particulières? Est-ce plutôt l'influence des parents, des médias, de la culture ou d'autres éléments dans l'entourage du jeune qui sont liés aux délits violents ou est-ce que les vulnérabilités individuelles ont aussi un rôle à jouer? La présente étude tentera d'éclaircir une partie de la question en se concentrant plus particulièrement sur les jeunes violents et en examinant l'effet de caractéristiques sociodémographiques et de vulnérabilités individuelles.

Le présent chapitre débute avec des définitions qui permettent de clarifier certains termes. Par la suite, le lien entre les caractéristiques sociodémographiques de l'adolescent et de sa famille et la délinquance et la violence est souligné. Le lien entre les vulnérabilités individuelles et la délinquance et la violence est ensuite démontré. Une présentation de certains modèles intégrant les variables qui ont fait l'objet de l'étude est suivie de la position du problème et de l'hypothèse de l'étude. Les chapitres suivants élaboreront sur la méthode utilisée, les résultats qui découlent de l'étude ainsi que la discussion.

1.2 Les définitions de termes utilisés dans ce texte

Afin de mieux cerner la problématique de l'étude, il importe de définir clairement le vocabulaire utilisé afin d'éviter l'ambiguïté. C'est pourquoi, la définition de certains

termes clé de l'étude à savoir les jeunes contrevenants, les délits violents et la récidive seront présentées dans cette section.

Selon la loi canadienne sur les jeunes contrevenants, est considéré un jeune contrevenant, "toute personne qui étant âgée d'au moins douze ans, n'a pas atteint l'âge de dix-huit ans ou qui, en absence de preuve contraire, paraît avoir un âge compris entre ces limites, ainsi que lorsque le contexte l'exige, toute personne qui sous le régime de la présente loi, est soit accusée d'avoir commis une infraction durant son adolescence soit déclarée coupable d'une infraction" (Loi sur les jeunes contrevenants, 1986).

Les jeunes contrevenants peuvent être classifiés en deux types soit non-violents et violents. Dans les recherches, il y a beaucoup d'ambiguïté entourant la définition de la violence. La violence au sens large comporte plusieurs composantes et différents degrés. Par conséquent, les populations de jeunes violents étudiées sont hétérogènes. Ceci fait en sorte que les résultats des études sont difficiles à comparer (Tate, Reppucci, & Mulvey, 1995). Un accord sur la définition de la violence est nécessaire afin de comparer les résultats de différentes études.

Dans le domaine de la santé publique, la violence se définit comme l'utilisation intentionnelle de la force physique contre une autre personne ou contre soi-même dont les conséquences résultent ou ont la chance de résulter dans des blessures ou la mort (Ollendick, 1996). En sciences humaines, comme l'indique Hébert (1989), les blessures psychologiques sont ajoutées à la définition. Il explique la violence comme étant une forme plus grave d'agression souvent illégale. Une définition standard qui est couramment utilisée dans les études canadiennes est la définition de la violence tel que

présentée dans le code criminel canadien. Les délits violents sont les infractions contre la personne, telles que les voies de faits, les agressions sexuelles. Les délits non-violents incluent les infractions contre les biens et les autres délits tels que l'évasion, perturber l'ordre public, les délits reliés aux drogues. Il serait avantageux de continuer à utiliser cette définition dans d'autres études afin d'avoir un standard canadien.

Certains jeunes contrevenants commettent des délits violents à plusieurs reprises. C'est pourquoi certains auteurs tentent d'identifier les facteurs de risque de la récidive. Dans la littérature du domaine criminel, la récidive est sensiblement conceptualisée de la même façon, mais en ayant recours à des mots différents. C'est-à-dire que les différentes définitions utilisées rejoignent la définition du dictionnaire Petit Robert qui est de "retomber dans la même faute, la même erreur". Les définitions de la récidive les plus communes sont la réarrestation, le fait de commettre un nouveau crime, la violation des conditions de liberté conditionnelle, d'un programme ou autres et la réincarcération (Champion, 1994). Dans les recherches, la définition privilégiée est la réarrestation. Cependant, cette définition soulève des limites puisqu'on ne tient pas compte des délits commis sans arrestation et les auteurs n'utilisent pas tous la même période de temps pour déterminer s'il y a lieu une réarrestation ou non. Suite à ces définitions, les variables à l'étude seront présentées dans les prochaines sections pour démontrer leur lien possible avec les jeunes contrevenants violents.

1.3. Les caractéristiques sociodémographiques du jeune contrevenant et de sa famille liées à la délinquance et à la violence

Dans les études portant sur la délinquance et la violence, il est important de prendre en considération les caractéristiques sociodémographiques de chaque sujet de l'échantillon. Il faut les prendre en considération non seulement pour décrire l'échantillon, mais aussi pour leurs liens possible avec la délinquance et la violence. Les caractéristiques telles que l'âge, le sexe, l'ethnie, le niveau socio-économique, le statut marital des parents, la taille de la famille, l'histoire d'abus physique et le niveau intellectuel sont celles qui sont le plus souvent contrôlées ou utilisées dans les recherches.

1.3.1 Âge du jeune contrevenant

Parmi les adolescents qui se sont présentés devant les tribunaux au Canada en 1995-1996, 12% sont âgés de 12 et 13 ans, 36% sont âgés de 14 et 15 ans et 49% sont âgés de 16 à 17 ans. Les plus jeunes contrevenants soit ceux âgés de 12 et 13 ans sont surtout accusés pour des vols de moins de 5 000\$, les voies de fait mineures et les méfaits. Chez les plus âgés, les causes concernant les infractions relatives aux drogues, les infractions à la Loi sur les jeunes contrevenants et la possession de bien volés sont les plus courantes (Statistique Canada, 1997). Selon LeBlanc (1998), contrairement à d'autres époques, où le nombre de vols qualifiés était élevé, les voies de fait dominant actuellement. Il indique aussi qu'il y a un rajeunissement des personnes violentes. Blumstein (1995) signale également qu'il y a eu un changement dans le lien entre l'âge et les délits violents entre 1985 et 1992. Les délits violents sont commis à un âge plus précoce. Par conséquent, est-ce que le nombre élevé de voies de fait mineures, qui sont considérés des délits violents, chez les plus jeunes adolescents indiquent que ceux-ci sont les plus en cause pour l'augmentation des délits violents actuellement?

1.3.2 Rang de naissance

Dans une étude de Tolan et Lorion (1988), le nombre de frères et de soeurs et la position de l'enfant dans la famille ne sont pas associés à la délinquance. Cependant, il n'est pas évident s'il y a un lien avec les comportements violents. Tremblay, Zhou, Gagnon, Vitaro et Boileau (1991) indiquent que les comportements violents à la maternelle sont plus fréquents chez les enfants uniques de sexe masculin que chez les enfants qui ont un, deux, ou plusieurs frères et soeurs. Selon LeBlanc et Tremblay (1988), la famille depuis les années 1980 est plus souvent monoparentale et petite. Dans le cas d'un enfant unique, les risques de conflits familiaux augmentent puisqu'il n'y a pas de personne intermédiaire tel que l'autre parent ou un membre de la fratrie pour médiatiser les conflits. D'ailleurs, Stevens (1997) indique que les enfants de sexe masculin qui sont les aînés de grande famille où il y a des conflits parentaux sont plus à risque de commettre des comportements violents criminels. Les familles des sujets de l'étude étaient constituées pour la plupart d'au moins 3 frères et 3 soeurs. Stevens explique que les aînés sont plus à risque, par le fait que dans la majorité de ces cas, la mère devient la principale personne source de discipline. Dans ce cas, la mère a tendance à voir son fils comme un opposé, comme quelqu'un qui se différencie d'elle et par conséquent le processus de discipline est en jeu. Puisque la mère a tendance à favoriser ou à repousser cette différence, l'enfant de sexe masculin peut devenir une personne indépendante à un plus jeune âge, qu'un enfant de sexe féminin.

Peu d'études portent sur le lien entre le nombre de frères et de soeurs ou le rang de naissance et la violence à l'adolescence. Néanmoins, il serait intéressant de voir avec un

échantillon du Nouveau-Brunswick, si la taille de la famille dans notre société dans les dernières décennies est associée aux délits violents commis par les jeunes. Est-ce que le fait d'être enfant unique ou d'être l'aîné de la famille augmente réellement le risque de devenir violent, comme l'indique Tremblay et al. (1991) du Québec et Stevens (1997) de New-York?

1.3.3 Statut marital des parents

Plusieurs études ont démontré que le statut marital des parents, soit un statut marital non-intact (séparés, divorcés ou célibataires) est un autre facteur sociodémographique qui est lié à la délinquance (Hoge, Andrews, & Leschied, 1996; Ulzen & Hamilton, 1998; Mednick, Baker, & Carothers, 1990; Patterson, DeBaryshe, & Ramsey, 1989). Toutefois, peu d'auteurs ont vérifié si un statut marital non-intact chez les parents est plus lié aux jeunes contrevenants violents qu'aux jeunes contrevenants non-violents. Selon Henry, Caspi, Moffit et Silva (1996), les enfants de familles monoparentales courent plus de risque de devenir des adolescents non seulement contrevenants, mais violents. Ces auteurs soutiennent que l'absence d'un parent peut produire une faible image de soi chez le jeune, ce qui l'affecte dans son développement. Dans l'étude de Tremblay et al. (1991), 45% des enfants qui étaient violents à la maternelle et qui demeurent violents proviennent de familles non-intactes.

Un fait qui mérite d'être mentionné est que même si le statut marital est intact, les conflits parentaux pourraient être contribués à la délinquance. Malgré cette constatation, comme mentionné précédemment, les recherches continuent de trouver un lien entre les familles non-intactes et la délinquance (Mednick et al., 1990). Il serait donc

important d'examiner cet aspect, en vérifiant l'impact du statut marital des parents en relation avec les délits violents. Est-ce que le fait de provenir d'une famille où le statut marital des parents est non-intact augmente les risques de devenir un jeune contrevenant violent?

1.3.4 Niveau socio-économique des parents

Le revenu familial a une certaine association avec la délinquance (Mednick et al., 1990; West & Farrington, 1977). Plus le revenu est faible, plus les risques de délinquance sont élevés. En conséquence, les adolescents provenant de milieu socio-économique défavorisé, sont plus vulnérables. Hammond et Yung (1993) indiquent que la privation économique peut amener chez certaines personnes une frustration, de l'hostilité et des impulsions agressives, due au manque de ressource matériel désiré. Patterson et al. (1989) indiquent aussi que le revenu est lié aux comportements criminels, particulièrement dans les formes les plus sévères.

Selon le Conseil national de prévention du crime (1995), plus grande est la pauvreté, plus le taux de violence est élevé chez les enfants. D'ailleurs, Buckner et Bassuk (1997) ont fait une étude avec 94 enfants âgés de 9 à 17 ans, dont 41 sans abri et 53 provenant de familles pauvres. Ils ont trouvé chez ces enfants des deux groupes, un lien entre la pauvreté et les comportements violents à la maison et dans la communauté. En conséquence, le niveau socio-économique des parents doit être considéré dans l'explication de la violence chez les jeunes.

Les recherches recensées ci-haut indiquent pour la plupart que l'âge, le rang de naissance, le statut marital des parents ont un lien avec la délinquance et plus

particulièrement avec les comportements violents. Pourtant, ceci ne donne pas d'explications à la question: Pourquoi certains jeunes qui ont ces caractéristiques sociodémographiques ne sont pas violents? Par exemple, pourquoi un jeune homme âgé de 14 ans, enfant unique, provenant d'un milieu défavorisé et ayant des parents divorcés ne commettra jamais de délits violents? Est-ce qu'il peut avoir d'autres facteurs de risque chez ces jeunes? C'est pourquoi la prochaine section fait ressortir les vulnérabilités individuelles en tant que facteurs de risque potentiel.

1.4 Les vulnérabilités individuelles liées à la délinquance et à la violence

Dans la littérature, des termes tels que les caractéristiques individuelles, les caractéristiques personnelles, les variables psychologiques et comportementales de l'individu sont retenues pour décrire les variables qui impliquent l'individu. Ces variables individuelles sont identifiées dans la présente étude en tant que vulnérabilités individuelles.

Selon Wiersen et Forehand (1995), les variables liées à la santé mentale sont souvent ignorées dans les recherches sur les facteurs de risque de la récidive chez les contrevenants, et peuvent jouer un rôle dans la prédiction que l'individu va commettre ou recommettre un crime.

Carson, Butcher et Mineka (1996) définissent le trouble mental comme un éventail de comportements anormaux. Selon Andrews et Bonta (1994), il n'y a pas de définition universelle de la maladie mentale. Ils expliquent ceci par le fait que les deux systèmes sociaux responsables de la santé mentale, à savoir le système légal et le système de santé mentale, ont différentes interprétations des troubles mentaux. D'après eux, la taxonomie la plus utilisée en ce moment est la classification de l'American Psychiatric Association.

Ainsi, il serait opportun d'utiliser cette taxonomie dans la présente étude pour représenter le diagnostic. La croyance populaire qu'il existe un lien entre les troubles mentaux et la violence persiste depuis longtemps. Selon Monahan (1992), les études récentes démontrent que cette croyance n'est pas un mythe, mais qu'il existe bel et bien un lien entre certains troubles mentaux et les comportements antisociaux.

En plus des diagnostics psychiatriques, les tentatives de suicide, l'abus de substance et le fait d'avoir été victime d'abus sont aussi des variables reliées à l'individu qui peuvent augmenter le risque de devenir un jeune contrevenant et même un jeune contrevenant violent. Dans cette section, ces diverses vulnérabilités individuelles seront présentées pour documenter leur lien avec la délinquance et la violence.

1.4.1 Diagnosics psychiatriques

La plupart des études voulant démontrer le lien entre les troubles mentaux et la délinquance et la violence portent sur le taux de prévalence. Armistead, Wierson, Forehand et Frame (1992) comparent des jeunes contrevenants avec des adolescents de la population générale. Leurs résultats démontrent que les jeunes contrevenants ont, de façon significative, plus de problèmes externalisés et nonexternalisés que la population adolescente générale, à savoir le trouble des conduites, les problèmes d'attention, l'hyperactivité, les problèmes d'anxiété et les comportements psychotiques.

Zagar, Arbit, Hughes, Busell et Busch (1989) démontrent que dans un groupe de 1962 jeunes enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans qui ont été jugés devant la cour, 70% avaient un diagnostic psychiatrique. Ceci est élevé comparativement aux adolescents dans la société. À noter qu'au Canada, pour être un jeune contrevenant il faut avoir au

moins 12 ans. Les enfants ont eu des évaluations physiques, psychologiques, psychiatriques, éducationnelles et sociales. Chez 70% des jeunes ayant un diagnostic, 15% avaient un retard mental, 9% avaient un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité et 46% avaient un trouble de déficit de l'attention. Dans cet échantillon, nous pouvons remarquer que le trouble de déficit de l'attention sans hyperactivité est celui qui est le plus fréquent.

Satterfield, Swanson, Schell et Lee (1994) ont effectué une étude avec des enfants divisés en trois groupes, soit ceux présentant le trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité avec une agressivité élevée, un autre groupe présentant un taux faible d'agressivité selon Satterfield Aggression/Defiance Scale et un groupe contrôle. Un suivi à l'adolescence, démontre que 26% des individus ayant un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité avec un taux d'agressivité faible ont été arrêtés, 43% de ceux ayant un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité avec un taux d'agressivité élevé ont été arrêtés contre seulement 8% du groupe contrôle. Ulzen et Hamilton (1998) rapportent un taux élevé de 28,9% de trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité chez des adolescents incarcérés.

Les études précédentes démontrent qu'il semble avoir un lien entre le trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et la délinquance. Ce qui est moins certain est le lien possible entre ce trouble et les délits violents. Ce trouble est caractérisé par de l'impulsivité, une faible tolérance à la frustration et des excès de colère. Est-ce que le fait d'avoir ce trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité augmente les risques de devenir un jeune contrevenant violent?

Selon Weisz, Martin, Walter et Fernandez (1991), les jeunes qui commettent des infractions contre la personne ont davantage de problèmes émotionnels que ceux qui commettent des infractions contre les biens. Frick, O'Brien, Wootton et McBurnett, (1994) indiquent que les enfants antisociaux qui ne démontrent pas des niveaux élevés d'anxiété sont plus agressifs que ceux qui sont anxieux. Blaske, Borduin, Henggeler et Mann (1989) comparent des criminels ayant commis un crime sexuel, des criminels violents mais n'ayant pas commis de crimes sexuels et des criminels non-violents. Chez les criminels ayant commis un crime sexuel, ils remarquent plus de problèmes d'anxiété que chez les autres groupes. Ces criminels s'isolent. Ils ont moins de contacts émotionnels avec les autres adolescents. Comparativement à ce groupe, les autres criminels violents ont plus de relations avec leurs pairs et leurs pairs sont déviants. Est-ce que les troubles d'anxiété seraient non seulement liés aux jeunes contrevenants violents, mais surtout aux jeunes contrevenants qui ont commis un délit sexuel?

Dans l'étude de Bonta, Law et Hanson (1998), les troubles d'humeurs n'ont pas de lien avec la récidive violente. Cependant, les troubles psychotiques ont un lien, mais cette relation est négative. Donc, selon ces résultats, le fait d'être psychotique diminue le risque de récidive violente. Toutefois, selon Luetgen, Chrapko et Reddon (1998), pour l'ensemble des patients qui sont en traitement pour avoir été jugé devant la cour comme étant non-coupable en raison d'une maladie mentale, le diagnostic de schizophrénie est le diagnostic le plus fréquent. À noter que cette décision de la cour est généralement retrouvée seulement chez ceux ayant commis des crimes violents. Un élément important à mentionner est que peu de jeunes contrevenants ont un diagnostic de schizophrénie,

puisque l'âge moyen de début du premier épisode est durant la vingtaine (American Psychiatric Association, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 1994).

Ulzen et Hamilton (1998) ont démontré une présence élevée de comorbidité chez les jeunes contrevenants incarcérés. Comparativement à un groupe d'adolescents dans la communauté où le taux de comorbidité est de 12,2%, le taux chez ceux incarcérés est de 63,3%. Selon eux, leurs résultats démontrent non seulement que la comorbidité est commune chez cette population, mais que c'est la règle plutôt que l'exception.

Les recherches recensées semblent démontrer la présence élevée de diagnostics tels que le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, le trouble des conduites, les troubles d'anxiété, les troubles psychotiques chez les contrevenants adultes et adolescents. Toutefois, ces études sont surtout basées sur le taux de diagnostics chez cette population plutôt que sur le lien entre le diagnostic et les délits violents. Les études portant sur le lien entre les diagnostics psychiatriques et les contrevenants violents sont contradictoires. Certains trouvent que le lien est positif, d'autres que le lien est négatif. Les liens contradictoires se retrouvent surtout chez les troubles anxieux, les troubles de l'humeur et les troubles psychotiques. Alors, le lien entre les différentes catégories de troubles et les jeunes contrevenants violents doit être examiné davantage.

1.4.2 Tentatives de suicide

Selon Haycock (1993), les unités psychiatriques pour les criminels aux États-Unis ont un haut taux de suicide. De plus, ce taux a augmenté depuis 1980. Luetgen et al. (1998) réalisent une étude avec 109 patients dans une unité psychiatrique réservée à ceux

ayant commis de façon majoritaire, des crimes violents. Durant une période de 11 ans, 2,8% des patients se sont suicidés.

Plus spécifique aux adolescents, dans l'étude de Alessi, McManus, Brickman et Grapentine (1984), 61% de l'échantillon de jeunes contrevenants ayant commis des crimes sévères ont fait des tentatives de suicide. Selon Kempton et Forehand (1992), le taux de tentatives de suicide chez les jeunes contrevenants est plus élevé que chez les adolescents dans la population générale. Wormith (1995) a développé un instrument pour évaluer les jeunes contrevenants qui risquent de commettre de nouvelles infractions graves. Cet instrument permet d'évaluer les jeunes par rapport à 12 facteurs de risque groupés en quatre catégories soit les infractions, le comportement déviant, les caractéristiques personnelles et les questions administratives. Dans cet instrument, un des facteurs de risque retrouvé chez 9% des jeunes contrevenants est la tentative de suicide antérieure.

Il est évident, d'après les recherches, que le taux de tentatives de suicide et de suicide est élevé chez les contrevenants. Mais ce qui est moins évident est le lien entre les tentatives de suicide et les jeunes contrevenants violents. Comme l'indiquait Freud en 1930 (Ollendick, 1996), quand l'agression humaine est retournée vers soi-même, cela se manifeste dans sa forme extrême en suicide, quand l'agression est externalisée, ça se manifeste en hostilité et en violence. Alors, est-ce que les tentatives de suicide pourrait être un facteur de risque des jeunes contrevenants violents?

1.4.3 Abus de substance

L'abus de substance a aussi un lien avec la délinquance et la violence. L'abus de substance est un facteur de risque pour les comportements antisociaux des jeunes

contrevenants incarcérés (Shields & Simourd, 1991). Ulzen et Hamilton (1998) indiquent que le taux d'abus d'alcool chez les adolescents incarcérés est élevé. Dans un échantillon canadien, 39% rencontraient les critères d'une dépendance à l'alcool.

Weisz et al. (1991) indiquent que les crimes violents chez les adultes sont fortement associés à une histoire d'abus de substance dans la jeunesse. Est-ce que les délits violents étaient déjà manifestes à l'adolescence? Est-ce qu'il existe chez les jeunes un lien entre l'abus de substance et les délits violents?

Harris, Rice et Quinsey (1993) ont développé un instrument pour prédire le récidivisme de violence chez les adultes. L'histoire d'abus d'alcool fait partie de leur instrument. Ils ont trouvé une corrélation de 0.13 entre l'abus d'alcool et la récidive violente chez les adultes. D'ailleurs aux États-Unis, l'abus de substance fait partie de la plupart des instruments de prédiction du risque de récidive chez les jeunes (Champion, 1994).

D'après Dawkins (1997), l'abus de substance contribue à 5% de la variance dans l'explication des délits violents chez les adolescents. Il précise également que la consommation d'alcool est associée avec tous les types de délits violents ou non-violents. Selon Watts et Wright (1990), certaines recherches suggèrent que l'abus d'alcool et de d'autres drogues est fortement relié aux délits violents, et d'autres recherches suggèrent que l'abus d'alcool est associé seulement à la délinquance mineure. Dans leur étude, avec un échantillon d'adolescent de sexe masculin dans un établissement à sécurité maximum, ils remarquent que pour les Blancs, en incluant des variables sociodémographiques, l'abus de substance en général expliquait 34% de la variance de la délinquance violente.

Toutefois, l'abus de marijuana et de tabac étaient les meilleurs prédicteurs de la violence et l'alcool était le meilleur prédicteur de délit mineur ou non-violent. Est-ce que ces résultats seraient les mêmes chez une population canadienne?

Les études démontrent que l'abus de substance a un lien avec les délits.

Cependant, est-ce que l'abus de substance est lié aux délits violents ou non-violents?

Lewis, Motiuk et Ogloff (1995) expliquent le lien entre l'abus de substance et la violence par trois modèles. Le modèle psychopharmacologique indique que pour certains individus, la drogue peut les surexciter, les rendre irrationnels et les amener à effectuer des comportements violents. Le modèle à facteurs économiques indique que les consommateurs de drogues commettent des délits violents pour poursuivre la consommation qui est très coûteuse. Finalement, le modèle systémique indique que la violence est un aspect intrinsèque de la diffusion et la consommation de substances illégales. Quel que soit l'explication, le lien entre l'abus de substance et les délits violents ou non-violents n'est pas clair. Il faut inclure cette variable afin de voir le lien possible avec les jeunes contrevenants violents.

1.4.4 Victime d'abus physique et d'abus sexuel

L'abus physique par les parents est considéré comme un facteur important dans le développement de comportements violents (Faretra, 1981). Eckenbrode, Laird et Doris (1993) indiquent que les enfants qui sont abusés physiquement sont ceux qui manifestent le plus de problème de discipline à l'école.

Avec un échantillon de 151 garçons âgés de 12 à 19 ans, abusés sexuellement, et un groupe de garçons non-abusés, Garnefski et Diekstra (1997) ont trouvé que les garçons

abusés sexuellement présentent le plus de problèmes de comportement que le groupe contrôle. D'ailleurs, chez les garçons abusés sexuellement, 58,4% présentent des comportements agressifs ou criminels non-agressifs.

Dans un échantillon de jeunes contrevenants incarcérés à Toronto, 30,6% ont été abusés physiquement et 10,4% ont été victimes d'abus sexuel (Ulzen & Hamilton, 1998). Lewis, Moy, Jackson, Aaronson, Restifo, Serra et Simos (1985) ont comparé 9 meurtriers adultes avec 24 jeunes incarcérés, qui n'ont pas commis de meurtre. L'histoire d'abus physique ne distinguait pas les 2 groupes. Il faut cependant remarquer que dans les 24 jeunes incarcérés, certains avaient aussi commis des délits violents. L'abus physique peut avoir un lien avec la violence sans avoir un lien avec le degré de violence.

La présence de l'abus sexuel est souvent accompagnée de l'abus physique. Dans l'étude de Garneski et Diekstra (1997), 72% des garçons abusés sexuellement sont aussi abusés physiquement. Selon ces auteurs, la combinaison des deux types d'abus est reliée aux problèmes émotionnels et aux problèmes de comportements. Il semble alors important de considérer cette vulnérabilité pour tenter d'expliquer les délits violents, en fonction des types d'abus et en examinant l'effet de la présence des deux types d'abus. Est-ce que le fait d'avoir été victime d'abus physique ou sexuel ou même physique et sexuel à la fois, augmente les risques de devenir un jeune contrevenant violent?

Les vulnérabilités individuelles sont souvent étudiées de façon isolée (Tolan & Lorion, 1988). Est-ce que l'ensemble des vulnérabilités présentées, soit le diagnostic, la tentative de suicide, l'abus de substance et le fait d'avoir été victime d'abus, peuvent différencier entre les jeunes contrevenants violents et non-violents? Est-ce que les jeunes

violents sont plus vulnérables au niveau individuel? Est-ce que les vulnérabilités individuelles présentées peuvent s'ajouter aux caractéristiques sociodémographiques afin de donner une meilleure prédiction des jeunes contrevenants violents?

1.5 Les modèles multidimensionnels de la délinquance

Certains chercheurs ont vérifié l'impact des variables présentées dans les sections précédentes en regroupant quelques unes de celles-ci. Ces modèles ont pour objectif de prédire la violence. Des exemples de ces recherches sont présentés dans cette partie du chapitre.

Weisz et al. (1991) ont tenté de discerner à l'aide de l'analyse de régression logistique, quelles caractéristiques d'un jeune violent peuvent prédire l'arrestation à l'âge adulte pour une infraction contre les biens ou une infraction contre la personne. Les caractéristiques à l'étude sont les diagnostics psychiatriques (trouble des conduites, trouble de personnalité, le retard mental, la schizophrénie, l'anxiété et la dépression), l'histoire de problèmes de comportement, l'ethnie et le quotient intellectuel. Les données révèlent que les infractions contre les biens étaient prédites par une histoire de crime contre les biens, un diagnostic de trouble des conduites et l'ethnie, soit plus d'arrestation chez les non-blancs. Les infractions contre la personne étaient prédites par une histoire de crime contre les biens et une histoire d'abus de substance. Leurs résultats démontrent bien qu'ils existent différentes vulnérabilités individuelles liées à des délits violents et à des délits non-violents. Lewis, Lovely, Yeager et Femina (1989) ont remarqué qu'une interaction entre les vulnérabilités intrinsèques, à savoir les vulnérabilités cognitives,

psychiatriques et neurologiques, et une histoire d'abus physique peut prédire les crimes violents à l'âge adulte.

Selon Cuffel, Shumway, Chouljian et MacDonald (1994), la combinaison d'un diagnostic de schizophrénie et la consommation de drogue et d'alcool augmente les probabilités de comportements violents. Le risque est plus élevé chez les schizophrènes qui consomment plusieurs types de drogues impliquant des substances illicites, à savoir la cocaïne, les amphétamines, les hallucinogènes et les sédatifs.

Stevens (1997) indique qu'il est possible que les criminels violents ont des anomalies individuelles puisque les criminels violents peuvent provenir de tous les groupes socio-économiques et occupationnels. Il explique que plusieurs enfants proviennent d'environnements similaires et choisissent de ne pas être violents. Selon Monahan (1992), quel que soit le nombre de caractéristiques sociodémographiques et sociales qui sont pris en considération, il y a une relation entre les troubles mentaux et les comportements violents. Il indique que lorsque les symptômes sont manifestes, le risque de violence est plus élevé.

L'étude de Lewis (1998) est l'étude la plus récente liée aux délits violents chez des jeunes canadiens. Son étude est rétrospective et l'échantillon provient d'une unité psychiatrique pour les criminels. L'auteure a utilisé l'analyse discriminante afin de déterminer les facteurs prédictifs de la récidive violente chez des jeunes contrevenants. Pour l'ensemble des variables psychologiques, sociologiques et criminologiques, seule l'échelle de psychopathie s'est avérée significative dans l'analyse discriminante. Toutefois, ce qu'il faut remarquer, c'est que pour les variables psychologiques, seule l'échelle de

psychopathie, le quotient intellectuel et le nombre de symptômes du trouble des conduites sont inclus. Les autres diagnostics psychiatriques et les tentatives de suicide ne sont pas abordés dans l'étude.

À noter que les études regroupant certaines variables individuelles tentent pour la plupart d'expliquer la récidive violente ou les crimes violents à l'âge adulte. Peu d'études portent sur les délits violents chez les adolescents. En plus, peu d'études comparent les jeunes contrevenants violents et non-violents en fonction des vulnérabilités individuelles et des caractéristiques sociodémographiques. De façon plus particulière, le lien entre les vulnérabilités individuelles et les jeunes contrevenants violents, tout en contrôlant pour les caractéristiques sociodémographiques du jeune contrevenant et de sa famille, a fait l'objet de peu d'études et mérite d'être évalué. Donc, est-ce que les jeunes contrevenants violents manifestent plus de vulnérabilités individuelles que les jeunes contrevenants non-violents?

1.6 La position du problème

Les résultats des recherches recensées dans ce chapitre démontrent que les délits violents chez les jeunes contrevenants sont un problème émergent et méritent d'être considérés. Les caractéristiques des jeunes contrevenants associées à ces délits violents demeurent peu précises. Les facteurs de risque associés aux délits violents n'ont pas beaucoup été étudiés dans la population des jeunes contrevenants.

La violence chez les jeunes se poursuit souvent dans la vie adulte (Faretra, 1981; Weisz et al., 1991). Comme l'indique Lewis et al. (1989), le fait de dire que l'agressivité à un jeune âge prédit l'agression future ne mène nul part sauf à l'incarcération. Il faut

identifier d'autres facteurs qui vont permettre de prévenir cette violence future. La littérature démontre que l'âge, le rang de naissance, le statut marital des parents et le niveau socio-économique des parents sont associés avec les délits violents. L'ensemble des caractéristiques sociodémographiques doit être inclu dans les variables tentant d'expliquer les délits violents chez les jeunes, afin de mieux connaître le lien entre ces caractéristiques et les jeunes contrevenants violents. Et si ces caractéristiques sociodémographiques ont réellement un lien avec les jeunes contrevenants violents, pourquoi certains jeunes qui ont ces caractéristiques ne sont pas violents? Est-ce que les vulnérabilités individuelles ont aussi des conséquences sur les jeunes?

D'après le National Institute of Mental Health's (1991, dans Monahan, 1996), il y a un besoin de recherches portant sur la prédiction de la violence, surtout pour mieux comprendre la relation entre la violence et les différents aspects de la maladie mentale. En ce qui concerne les vulnérabilités individuelles, c'est à dire les variables liées à l'individu, les résultats des recherches sur le lien entre les diagnostics psychiatriques et les délits violents, sont contradictoires. Même si la plupart des études indiquent une relation positive, certaines ne trouvent aucune relation ou une relation négligeable. Le lien entre les diagnostics psychiatriques et les délits violents plus particulièrement chez les jeunes, doit être étudié davantage afin d'éclaircir ces contradictions. Le taux de tentatives de suicide est élevé chez les jeunes contrevenants. Il serait important d'investiguer la relation entre les tentatives de suicide et les jeunes contrevenants violents. Le nombre élevé de tentatives de suicides chez les jeunes contrevenants est un aspect qui mérite d'être mieux compris. Le lien entre l'abus de substance et les délits est bien démontré dans les

recherches. Ce qui est moins évident est le lien entre l'abus de substance et le type de jeunes contrevenants soit violents ou non-violents. Finalement, il serait aussi essentiel d'examiner les conséquences possibles d'avoir été victime d'abus physique ou sexuel sur le risque de devenir un jeune contrevenant violent.

En faisant une synthèse des études présentées dans ce chapitre, il est possible de remarquer que les vulnérabilités individuelles d'un adolescent ont un impact soit sur la délinquance ou la violence. Ce qui est important de constater, c'est que ces vulnérabilités sont surtout étudiées de façon isolée. Serait-il possible que ces vulnérabilités individuelles aient un lien entre elles et que l'ensemble de ces vulnérabilités puissent différencier les jeunes contrevenants violents de ceux non-violents? Est-ce que les vulnérabilités individuelles présentées peuvent s'ajouter aux caractéristiques sociodémographiques dans l'explication des délits violents?

L'objectif de cette recherche consiste donc à vérifier si les vulnérabilités individuelles sont des facteurs qui peuvent différencier les jeunes contrevenants violents de ceux non-violents. Peu d'études se sont attardées aux jeunes contrevenants ayant reçu une sentence en milieu ouvert. Cette étude permettrait de mieux identifier les vulnérabilités individuelles chez les jeunes contrevenants violents et de mieux dépister les enfants ou les adolescents à risque afin d'effectuer des interventions d'ordre préventives. L'identification permettrait aussi le développement de traitements en milieu ouvert afin de prévenir la récidive violente chez ces jeunes.

Afin de regrouper les vulnérabilités individuelles et de déterminer leur lien avec les délits violents chez les jeunes contrevenants tout en contrôlant l'impact des

caractéristiques sociodémographiques, un modèle hypothétique est proposé. Ce modèle est présenté à la Figure 1. Le modèle hypothétique indique que les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles sont liées aux types de jeunes contrevenants. C'est-à-dire qu'ils peuvent différencier les jeunes contrevenants violents des jeunes contrevenants non-violents.

1.7 L'hypothèse

L'ensemble des vulnérabilités individuelles du jeune contrevenant va différencier ceux qui commettent des délits violents de ceux qui commettent des délits non-violents, au-delà des variables sociodémographiques des jeunes contrevenants et de leur famille.

**Caractéristiques
sociodémographiques du jeune
contrevenant et de sa famille**

âge
rang de naissance
statut marital des parents
niveau socio-économique des parents

Vulnérabilités individuelles

diagnostics psychiatriques
tentatives de suicide
abus de substance
victime d'abus

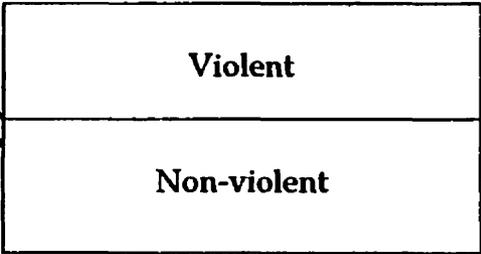


Figure 1. Modèle hypothétique de l'étude.

CHAPITRE II

MÉTHODE

2.1 Les participants

L'échantillon de jeunes contrevenants provient du programme Foyers de la jeunesse de Moncton (MYR). Ces jeunes contrevenants, au nombre de 139, sont des jeunes qui ont reçu une sentence en milieu ouvert entre 1992 à 1998. Il est important de mentionner ici que les délits commis par ces jeunes ne sont pas extrêmes. Par exemple, aucun des sujets n'a commis un meurtre. Néanmoins, 37% des sujets proviennent d'un milieu fermé. Ils étaient dans un milieu fermé avant d'être admis en milieu ouvert. Les jeunes contrevenants de l'échantillon sont tous de sexe masculin. Dans l'échantillon des jeunes contrevenants, 45% sont âgés de 12 à 15 ans et 55% sont âgés de 16 et 17 ans. En ce qui concerne le rang de naissance, 37% sont des premiers de famille, 35% sont deuxième, 20% sont troisième ou plus et seulement 7% sont enfants uniques. Dans la majorité des cas, soit 63%, le statut marital des parents est intact. Pour le niveau socio-économique des parents, 48% ont un revenu de moins de 20 000\$, 22% ont un revenu de 20 000 à 40 000\$ et seul 4% ont un revenu de 40 000\$ et plus. Les résultats détaillés des caractéristiques sociodémographiques sont présentés au Tableau 1 du chapitre 3.

2.2 Les mesures

2.2.1 Les caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques sont l'âge, le rang de naissance, le statut marital des parents et le niveau socio-économique des parents. L'âge du jeune

contrevenant est opérationné par son âge à l'entrée à la résidence. L'âge est divisé en deux catégories, 12 à 15 ans et 16 à 17 ans. L'échelle d'intervalle a été remplacée par une division en deux catégories afin de déterminer si les plus jeunes sont les plus violents tel que démontré par Statistique Canada en 1997. L'information sur le rang de naissance, le statut marital des parents et le niveau socio-économique des parents provient des parents et du travailleur social. Les catégories du rang de naissance sont premier, deuxième, troisième et plus et enfant unique. Le statut marital des parents est regroupé en deux catégories, soit intact (mariés ou conjoints de fait) ou non-intact (séparés, divorcés ou célibataires). Finalement, le niveau socio-économique des parents est séparé en trois catégories soit un revenu total de 20 000\$ et moins, un revenu de 20 000\$ à 40 000\$ ou un revenu total de 40 000\$ et plus.

2.2.2 Les vulnérabilités individuelles

Les vulnérabilités individuelles incluent la présence d'un diagnostic psychiatrique, les tentatives de suicide, l'abus de substance et le fait d'avoir été victime d'abus. Le diagnostic est fait par des psychiatres ou des psychologues. Les catégories de diagnostics sont les troubles déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur (trouble de déficit de l'attention, trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité, trouble des conduites, trouble oppositionnel avec provocation), les troubles de l'humeur et d'anxiété (dépression, trouble bipolaire, état de stress post-traumatique), le trouble de Gilles de la Tourette, autres diagnostics (délai de développement, retard mental, syndrome d'alcool foetal) et aucun diagnostic. À noter que 12 jeunes contrevenants de la première

catégorie troubles déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur ont un deuxième diagnostic.

L'information sur la présence de tentatives de suicide avant l'admission provient des professionnels de la santé, du travailleur social, de l'agent de probation ou d'un psychologue. Cette caractéristique est dichotomique, soit présence ou absence de tentative de suicide. La consommation de drogue et d'alcool est considérée comme un abus si celle-ci affecte le fonctionnement de l'adolescent. L'information provient du travailleur social ou du rapport de la cour. L'abus de substance est divisé en quatre catégories comme suit, présence d'abus d'alcool seulement, présence d'abus de drogue seulement, présence d'abus de drogue et d'alcool et aucune présence d'abus de substance. L'histoire d'abus physique et sexuel est évaluée par un travailleur social. L'information provient donc du rapport du travailleur social. Comme il a été mentionné dans la recension des écrits, la présence d'abus sexuel est souvent accompagnée d'abus physique. Pour les besoins de la présente étude, les deux types d'abus seront donc mesurés de façon individuelle et combinée. Les catégories d'abus sont l'abus physique seulement, l'abus sexuel seulement, la combinaison d'abus physique et d'abus sexuel et aucun abus. À noter que l'information recueillie sur les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles provient de plusieurs sources afin de confirmer l'information reçue.

2.2.3 La variable dépendante

La classification des jeunes contrevenants dans la catégorie des violents ou des non-violents est basée sur le code criminel canadien. Un jeune contrevenant est considéré

violent s'il a commis une infraction contre la personne. Ceci inclue, pour le groupe de sujets de la présente étude, les voies de faits, les agressions et infractions sexuelles, les menaces ainsi que les délits liés aux armes. Un jeune contrevenant est considéré non-violent s'il a commis une infraction contre les biens et autres délits non-reliés à une personne. Ceci inclue, l'entrée par infraction, les crimes d'incendie, l'évasion, la fraude, les méfaits, le vol, les délits liés aux véhicules à moteur, les délits liés aux drogues et tout autres délits contre les biens. À noter que dans le cas de délits violents et non-violents combinés, les sujets sont placés dans la catégorie des violents, tel que suggéré par Brooks et Reddon (1996). Dans l'échantillon de l'étude, 74 jeunes contrevenants sont violents et 65 jeunes contrevenants sont non-violents.

2.3 La procédure

Le directeur des Foyers de la Jeunesse de Moncton (MYR) remet à l'auteure une banque de données codifiée afin de protéger l'anonymat des sujets. La banque de données remise à l'auteure contient seulement les variables à l'étude. Pour faire la collecte de l'information inclue dans la banque de données, les personnes soutien primaires de chaque jeune du MYR remplissent un questionnaire au moment de l'admission du jeune contrevenant (voir Annexe A). L'information recueillie de 1992 à 1998 provient de diverses personnes ressources. Les personnes soutien primaires prennent deux semaines après l'admission du jeune contrevenant pour compléter le questionnaire. L'information est par la suite entrée sur un fichier d'ordinateur sous forme de texte. L'auteure a recodifié la banque sous forme quantitative afin d'analyser l'information.

2.4 Les procédures statistiques

SPSS pour Windows est le logiciel utilisé pour effectuer les différentes analyses statistiques (SPSS Inc., 1995). D'abord, des analyses descriptives sont effectuées afin de décrire l'échantillon sur les caractéristiques sociodémographiques, sur les vulnérabilités individuelles et sur la variable dépendante. Finalement, une analyse de régression logistique séquentielle a été effectuée afin de vérifier l'hypothèse. Les caractéristiques sociodémographiques, soit l'âge, le rang de naissance, le statut marital des parents et le niveau socio-économique des parents forment le premier bloc de prédictors. Le deuxième bloc comprend les vulnérabilités individuelles, soit les diagnostics psychiatriques, les tentatives de suicide, l'abus de substance et le fait d'avoir été victime d'abus.

CHAPITRE III

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats des analyses effectuées sur les données recueillies par le personnel des Foyers de la jeunesse de Moncton. En premier lieu, les résultats des analyses descriptives sont présentés afin de donner un aperçu de l'échantillon. Finalement, les résultats de l'analyse principale, à savoir la régression logistique séquentielle, sont présentés. À noter que l'objectif de cette recherche est de vérifier si les vulnérabilités individuelles sont des facteurs liés aux délits violents, plus particulièrement chez les jeunes contrevenants au Nouveau-Brunswick.

3.1 La codification

Afin d'analyser les variables en catégories, les données sont transformées. Certaines variables, à savoir l'âge du jeune contrevenant, le statut marital des parents et les tentatives de suicide sont des variables dichotomiques (0,1). Les autres variables contiennent plusieurs sous-catégories. Ces sous-catégories codifiées deviennent des variables à codage binaire et la variable comme telle devient un groupe de plusieurs variables. Ce type de codage a été utilisé pour effectuer toutes les analyses.

3.2 Les analyses descriptives

En plus des fréquences des caractéristiques sociodémographiques présentées au chapitre 2, le Tableau 1 présente la distribution de ces caractéristiques selon le type de jeunes contrevenants. Comme le démontrent les Tableaux 1 et 2, 53% de l'échantillon sont considérés violents, selon le code criminel canadien et 47% de l'échantillon sont non-

violent. Les variables qui ont une fréquence plus élevée chez les jeunes contrevenants violents sont la catégorie d'âge 12 à 15 ans, les catégories du rang de naissance, enfant unique et deuxième de la famille, le statut marital des parents non-intact et le niveau socio-économique des parents de 20 000\$ à 40 000\$.

Les résultats des analyses descriptives pour les vulnérabilités individuelles sont présentés au Tableau 2. Dans ce groupe de jeunes contrevenants, 60% ne présentent aucun diagnostic psychiatrique selon les psychiatres. Donc, un nombre élevé soit 40% ont été diagnostiqué d'un trouble psychiatrique. La catégorie de diagnostic la plus fréquente est les troubles de déficit de l'attention et d'hyperactivité et comportement perturbateur avec 24% des jeunes contrevenants. Chez les autres, il y a présence de trouble de l'humeur et d'anxiété chez 8% des jeunes contrevenant, 1% trouble psychotique, 3% trouble de Gilles de la Tourette et 4% se retrouvent dans la catégorie des autres diagnostics (délai de développement, retard mental, syndrome d'alcool foetal).

Parmi ces jeunes contrevenants, 12% ont fait des tentatives de suicide avant leur entrée en milieu ouvert. Pour ce qui est de l'abus de substance, 5% abusent d'alcool seulement, 36% abusent de drogue seulement, 30% abusent à la fois de drogue et d'alcool et seulement 29% des jeunes contrevenants n'abusent d'aucune substance. Ainsi, l'abus de substance est élevé chez ces jeunes contrevenants. Avant l'entrée en milieu ouvert, 10% ont été victime d'abus physique, 4% ont été victime d'abus sexuel et 7% ont été victime d'abus physique et d'abus sexuel. Donc, 79% des jeunes contrevenants ne rapportent pas d'abus.

Tableau 1

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes contrevenants en fonction du type de délit

Caractéristiques	Total n	Type de jeunes contrevenants	
		Violents n (%)	Non-Violents n (%)
Âge			
12 à 15 ans	62	38 (61)	24 (39)
16 à 17 ans	77	36 (47)	41 (53)
Rang de naissance			
Seul	10	6 (60)	4 (40)
Premier	52	24 (46)	28 (54)
Deuxième	49	31 (63)	18 (37)
Troisième et plus	28	13 (46)	15 (54)
Statut marital des parents			
Non-intact	52	22 (42)	30 (58)
Intact	87	52 (60)	35 (40)
Niveau socio-économique			
Moins de 20 000\$	67	32 (48)	35 (52)
20 000\$ à 40 000\$	31	20 (65)	11 (35)
Plus de 40 000\$	5	1 (20)	4 (80)
Données manquantes	36	21 (58)	15 (42)
Total	139	74 (53)	65 (47)

Tableau 2

Vulnérabilités individuelles des jeunes contrevenants en fonction du type de délit

Vulnérabilités	Total	Type de jeunes contrevenants	
		Violents	Non-Violents
	n	n (%)	n (%)
Diagnostiques psychiatriques			
TDAH et comportement perturbateur	34	24 (71)	10 (29)
Troubles de l'humeur et d'anxiété	11	9 (82)	2 (18)
Troubles psychotiques	1	0 (0)	1 (100)
Trouble de Gilles de la Tourette	4	3 (75)	1 (25)
Autres diagnostics	6	6 (100)	0 (0)
Aucun diagnostic	83	32 (39)	51 (61)
Tentative de suicide			
Présence	16	7 (44)	9 (56)
Absence	123	67 (54)	56 (46)
Abus de substance			
Alcool seulement	7	2 (29)	5 (71)
Drogue seulement	50	28 (56)	22 (44)
Alcool et drogue	42	19 (45)	23 (55)
Absence d'abus de substance	40	25 (63)	15 (37)
Victime d'abus			
Physique	14	12 (86)	2 (14)
Sexuel	5	5 (100)	0 (0)
Physique et sexuel	10	5 (50)	5 (50)
Aucun	110	52 (47)	58 (53)
Total	139	74 (53)	65 (47)

Le Tableau 2 présente également la distribution des vulnérabilités individuelles selon le type de jeunes contrevenants. Les variables dont la fréquence est plus élevée chez les jeunes contrevenants violents sont les troubles de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur, les troubles de l'humeur et de l'anxiété, le trouble de Gilles de la Tourette, la variable autres diagnostics, l'absence de tentative de suicide, l'abus de drogue seulement, l'absence d'abus de substance, le fait d'être victime d'abus physique et le fait d'être victime d'abus sexuel.

3.3 L'analyse principale

La régression logistique séquentielle est l'analyse utilisée pour vérifier l'hypothèse de la présente étude. Ce type de régression permet de spécifier l'ordre d'entrée des variables du modèle pour déterminer si les variables indépendantes peuvent prédire le type de jeune contrevenant. Le nom régression logistique provient de la transformation logistique utilisée avec la variable dépendante (Hair, Anderson, Tatham, & Black, 1984). La régression logistique permet de prédire un résultat, tel que l'appartenance à un groupe à partir d'une série de variables continues, dichotomiques, de catégories ou un mélange des différents types. Cette analyse permet de vérifier un lien entre des variables et non l'existence d'une cause à effet (Tabachnick & Fidell, 1996).

L'analyse de régression logistique permet de déterminer si chaque sous-catégories différencie les jeunes contrevenants violents de ceux non-violents par rapport à leur variable de référence soit la dernière sous-catégorie de chaque catégorie. Elle permet aussi de déterminer le rapport de chance de devenir un jeune contrevenant violent et ce pour chaque sous-catégorie, en déterminant si ce risque est significatif. Finalement, la

régression logistique permet d'évaluer la prédiction du premier bloc de variables, du deuxième bloc et de l'ensemble du modèle hypothétique. Comme il y a déjà été mentionné dans la section méthode, le premier bloc entré dans l'analyse de régression logistique comprend les caractéristiques sociodémographiques, soit l'âge, le rang de naissance, le statut marital des parents et le niveau socio-économique des parents. Le deuxième bloc comprend les vulnérabilités individuelles, soit les diagnostics psychiatriques, les tentatives de suicide, l'abus de substance et le fait d'avoir été victime d'abus.

3.3.1 Les postulats de base

La régression logistique séquentielle est reliée à l'analyse discriminante et à la régression multiple. Toutefois, la régression logistique est plus flexible que les autres techniques puisqu'elle n'a pas à faire face aux postulats de la distribution des variables. Quand la variable dépendante a seulement deux valeurs il est préférable d'utiliser ce type d'analyse. Les variables indépendantes n'ont pas besoin d'être distribuées normalement et la relation entre les variables indépendantes et la variable dépendante est non-linéaire. C'est-à-dire que la relation entre les variables indépendantes et la variable dépendante n'est pas en ligne droite sur un graphique (Tabachnick & Fidell, 1996). En plus, le postulat d'homoscédasticité qui signifie l'homogénéité de la variance n'a pas besoin d'être respecté. Donc, la population à l'étude n'a pas besoin de provenir d'une distribution normale. D'ailleurs, l'hétéroscédasticité est créée par le fait que la variance des variables dichotomiques n'est pas constante (Hair et al., 1984). Finalement, les erreurs ne sont pas distribuées normalement (Pedhazur, 1997). Le terme d'erreur d'une variable en catégories suit la distribution binomiale au lieu de la distribution normale (Hair et al., 1984).

Tableau 3

Matrice de corrélations

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1. âge		,06	,11	,04	,11	,01	,18	,06	,14	,07	,00	,16	,00	,28	,22	,23	,34	,18	,02	,07
2. rang (seul)			,32	,40	,08	,11	,01	,16	,00	,04	,00	,19	,01	,14	,04	,12	,01	,13	,00	,14
3. rang (premier)				,57	,01	,02	,07	,10	,02	,12	,00	,09	,00	,09	,07	,19	,21	,04	,01	,05
4. rang (deuxième)					,02	,13	,18	,09	,01	,06	,00	,03	,01	,07	,11	,11	,08	,15	,01	,09
5. statut marital						,07	,04	,16	,08	,00	,00	,02	,00	,18	,01	,25	,20	,07	,01	,09
6. moins de 20 000\$,56	,20	,18	,07	,00	,13	,01	,25	,01	,02	,01	,27	,01	,04
7. 20 000\$ à 40 000\$,14	,05	,02	,00	,18	,02	,10	,09	,00	,01	,14	,00	,08
8. 40 000\$ et plus									,02	,02	,00	,32	,00	,13	,03	,03	,02	,11	,00	,02
9. TDAH + comp. Perturbateur										,21	,00	,08	,01	,23	,14	,03	,04	,02	,01	,16
10. humeur + anxiété											,00	,00	,00	,06	,02	,07	,16	,00	,00	,09
11. psychotiques											,00	,00	,00	,00	,00	,00	,01	,00	,00	,00
12. tourette											,00	,00	,00	,00	,00	,00	,01	,00	,00	,00
13. autres diagnostics												,00	,00	,24	,09	,09	,16	,01	,01	,08
14. tentative de suicide												,02	,01	,02	,01	,02	,01	,02	,00	,00
15. alcool													,13			,26	,29	,18	,03	,17
16. drogue																,38	,31	,20	,00	,05
17. alcool + drogue																	,61	,20	,01	,07
18. abus physique																		,12	,02	,08
19. abus sexuel																			,00	,03
20. abus physique et sexuel																				,01

Même si les postulats de distribution ne sont pas requis dans la régression logistique, la linéarité entre les variables indépendantes peut augmenter la puissance. Cette analyse, tant que la régression multiple, est sensible à la multicollinéarité. Dans la présente étude, comme le démontre le Tableau 3 la matrice de corrélation de la régression logistique ne révèle pas de corrélations problématiques, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de corrélation qui excèdent 0,7.

D'après l'analyse de régression logistique séquentielle, il y a six cas extrêmes dans la solution. Tel que démontré dans les prochaines sections, le modèle correspond bien donc, il n'y a aucune inquiétude face aux cas extrêmes dans la solution.

3.3.2 Analyses des variables de façon séparée

Avec le codage utilisée dans la présente étude, la variable est comparée à la variable de référence, c'est-à-dire la dernière variable du groupe. Après l'inclusion des vulnérabilités individuelles, tel qu'indiqué dans le Tableau 4, les variables qui sont significatives sont l'âge du jeune contrevenant, le trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur du groupe diagnostic, les troubles de l'humeur et d'anxiété du groupe diagnostic et les tentatives de suicide. Les jeunes contrevenants âgés de 12 à 15 ans sont plus violents que ceux âgés de 16 à 17 ans. D'ailleurs, selon le rapport de chances du Tableau 5, pour ceux âgés de 12 à 15 ans, les chances en faveur d'être un jeune contrevenant violent sont 2,58 fois plus grande que les chances pour ceux âgés de 16 et 17 ans. Le trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur et les troubles de l'humeur et d'anxiété prédit mieux les jeunes contrevenants violents que l'absence de diagnostic. Les jeunes qui

se retrouvent dans la catégorie de diagnostic trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité ont 4,95 fois plus de chance d'être des jeunes contrevenants violents que ceux qui n'ont aucun diagnostic. Ceux qui ont un trouble de l'humeur ou un trouble de l'anxiété ont 7,06 fois plus de chance d'être un jeune contrevenant violent que ceux qui n'ont aucun diagnostic. Finalement, les tentatives de suicide prédissent mieux les jeunes contrevenants violents que l'absence de tentative de suicide. Les jeunes qui ont fait une ou des tentatives ont 10,74 fois plus de chance d'être un jeune contrevenant violent que ceux qui n'ont jamais tenté de se suicider.

3.3.3 Analyse du modèle

Pour déterminer si le modèle correspond avec les données de l'échantillon, l'analyse de régression utilise le *-2 log likelihood* (fonction à probabilité logarithmique) et le *goodness of fit* (fonction de correspondance). Lors de l'ajout de variables, le *-2 log-likelihood* doit diminuer et le *goodness of fit* doit augmenter. Un test de chi-carré est utilisé pour évaluer la réduction de la valeur du *log-likelihood* et pour déterminer si l'amélioration du modèle est significative.

Le chi-carré du modèle final comportant les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles est significatif à 0.0001. Le *-2 log likelihood* a diminué et le *goodness of fit* a augmenté. Le modèle s'est amélioré en ajoutant les vulnérabilités individuelles.

Tableau 4

Coefficients de la régression logistique séquentielle (B) et les tests Wald des délits violents et non-violents selon les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles

	B	Test Wald	B	Test Wald
<u>Bloc 1</u>				
Caractéristiques sociodémographiques				
âge du jeune contrevenant	0,71	3,56	0,95*	3,82*
rang de naissance				
seul	0,74	0,86	0,26	0,07
premier	-0,09	0,03	0,14	0,06
deuxième	0,53	1,04	0,65	1,16
statut marital des parents	0,85*	4,84*	0,85	3,40
niveau socio-économique des parents				
moins de 20 000\$	-0,33	0,55	-0,40	0,53
20 000\$ à 40 000\$	0,38	0,49	0,34	0,24
40 000\$ et plus	-2,12	3,10	-2,07	1,84
<u>Bloc 2</u>				
Vulnérabilités individuelles				
diagnostic				
TDAH + comp. pert.	--	--	1,60*	8,29*
humeur + anxiété	--	--	1,95*	4,26*
psychotiques	--	--	-7,37	0,01
tourette	--	--	2,71	3,65
autres	--	--	7,73	0,10
tentative de suicide	--	--	2,37*	5,82*
abus de substance				
alcool	--	--	-0,49	0,22
drogue	--	--	0,39	0,42
alcool + drogue	--	--	0,25	0,15
victime d'abus				
physique	--	--	1,02	1,09
sexuel	--	--	9,12	0,14
physique + sexuel	--	--	-0,29	0,13

* p < .05

Tableau 5

Rapports de chance (*odds ratio*) de la régression logistique des délits violents et non-violents selon les caractéristiques sociodémographiques et les vulnérabilités individuelles

Variables	Rapports de chances	
	Bloc 1	Bloc 2
Caractéristiques sociodémographiques		
âge du jeune contrevenant	2,04	2,58*
rang de naissance		
seul	2,11	1,30
premier	0,91	1,15
deuxième	1,70	1,92
statut marital des parents	2,34*	2,35
niveau socio-économique des parents		
moins de 20 000\$	0,72	0,67
20 000\$ à 40 000\$	1,46	1,40
40 000\$ et plus	0,12	0,13
Vulnérabilités individuelles		
diagnostic		
TDAH + comp. pert.	--	4,95*
humeur + anxiété	--	7,06*
psychotiques	--	0,00
tourette	--	15,05
autres	--	2272,83
tentative de suicide	--	10,74*
abus de substance		
alcool --	0,61	
drogue	--	1,48
alcool + drogue	--	1,29
victime d'abus		
physique	--	2,76
sexuel	--	9091,49
physique + sexuel	--	0,75

* $p < .05$

Tableau 6

Pourcentage des sujets correctement classifiés selon le modèle

Analyses individuelles	Caractéristiques sociodémographiques	Caractéristiques sociodémographiques + Vulnérabilités
<i>-2 Log Likelihood</i>	175,18	138,82
<i>Goodness of fit</i>	139,21	176,77
Chi-carré du modèle	16,93*	53,29***
Pourcentage de sujets correctement classifiés		
violent	71,62	77,03
non-violent	55,38	81,54
modèle global	64,03	79,14

* $p < .05$; *** $p < .0001$

Le tableau 6 indique que l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques et des vulnérabilités individuelles classifie correctement 77% des jeunes contrevenants violents, soit 57 des 74 sujets violents et 82% des jeunes contrevenants non-violents, soit 53 des 65 sujets non-violents. En tout, l'ajout des vulnérabilités individuelles permet de classifier correctement 79% des jeunes contrevenants, donc une amélioration de 15% par comparaison au modèle contenant que les caractéristiques sociodémographiques.

CHAPITRE IV

DISCUSSION

L'objectif de la présente étude était de vérifier si certaines vulnérabilités individuelles sont des facteurs contribuant au risque de devenir un jeune contrevenant violent, plus particulièrement chez les jeunes au Nouveau-Brunswick. Le modèle hypothétique inclut à la fois les vulnérabilités individuelles et les caractéristiques sociodémographiques afin d'évaluer la contribution des vulnérabilités individuelles dans la différenciation entre les jeunes contrevenants violents et non-violents.

4.1 Interprétations des résultats

Les résultats de la régression logistique séquentielle confirment l'hypothèse de cette recherche. Ainsi, l'ensemble des vulnérabilités individuelles des jeunes contrevenants différencie ceux qui commettent des délits violents de ceux qui commettent des délits non-violents, au-delà des variables sociodémographiques. Ce sont surtout les troubles de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur, les troubles de l'humeur et de l'anxiété et les tentatives de suicide qui différencient les deux types de jeunes contrevenants par rapport à leur catégorie de référence, mais l'ensemble des vulnérabilités individuelles améliorent la prédiction. Donc, comme l'ont mentionné Wiersen et Forehand (1995), les variables liées à la santé mentale ne doivent pas être ignorées car elles peuvent jouer un rôle dans la prédiction des jeunes contrevenants violents.

Le fait que la variable trouble de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur s'est avérée significative confirme l'étude de Tremblay et al. (1991). Leur

étude a démontré que les garçons qui sont violents ont tendance à réagir de façon instantanée à différents stimuli et à être hyperactifs. La fréquence élevée de cette catégorie de troubles parmi l'échantillon est consistante avec les études de Zagar et al. (1989), Satterfield et al. (1994) ainsi que Ulzen et Hamilton (1998). En plus de signaler la fréquence élevée de cette catégorie de trouble dans l'échantillon comme l'ont fait ces auteurs, cette étude établit un lien entre les troubles de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur et les jeunes contrevenants violents.

La catégorie des troubles de l'humeur et de l'anxiété a aussi différencié les jeunes contrevenants violents des jeunes contrevenants non-violents par rapport à l'absence de diagnostic. Ceci vient confirmer en partie, l'étude de Weisz et al. (1991) sur les troubles de l'humeur. Ces auteurs ont remarqué une fréquence plus élevée des troubles de l'humeur chez les contrevenants qui commettent des infractions contre la personne par rapport à ceux qui commettent des infractions contre les biens, mais les troubles de l'humeur n'ont pas différencié de façon significative les contrevenants violents de ceux non-violents. Bonta et al. (1998) n'ont pas trouvé de lien entre les troubles de l'humeur et la récidive violente. Toutefois, leur échantillon était constitué d'adultes seulement. Pour ce qui est des troubles de l'anxiété, les résultats viennent contredire l'étude de Frick et al. (1994) qui ont trouvé que les enfants antisociaux qui ne démontrent pas de niveaux élevés d'anxiété sont plus agressifs. Blaske et al. (1989) ont remarqué que les troubles d'anxiété sont retrouvés chez les criminels violents qui ont commis un délit sexuel. Il est possible que c'est ce qui s'est produit dans cet échantillon.

Les études de Luetzgen et al. (1998) et Alessi et al. (1984), ont signalé la fréquence élevée de suicide et de tentatives de suicides chez les contrevenants violents. La présente étude vient confirmer le lien entre les tentatives de suicide et les jeunes contrevenants violents.

Pour expliquer pourquoi à elles seules les variables du groupe d'abus de substance ne sont pas significatives dans la prédiction des jeunes contrevenants violents en référence à aucun abus, Chaiken, Chaiken et Rhodes (1994) indiquent que plusieurs personnes consomment des drogues et de l'alcool, mais la plupart ne sont pas violents. Toutefois, selon eux, parmi ceux qui ont commis un crime violent, ceux qui consomment ont plus de chance de faire de la récidive violente.

Selon Faretra (1981) et Garnefski et Diekstra (1997), le fait d'avoir été victime d'abus semble avoir un lien important avec les délits violents. Cependant, les résultats de l'étude indiquent qu'à elles seules les catégories de victime d'abus soit physique, sexuel ou la combinaison des deux comparativement au fait de ne pas avoir été victime d'abus ne permet pas de prédire les jeunes contrevenants violents. Néanmoins, il ne faut pas négliger cette variable puisque comme le démontre le modèle, le fait d'être victime d'abus et d'avoir une autre des vulnérabilités individuelles augmente les risques de devenir un jeune contrevenant violent. C'est l'ensemble des vulnérabilités individuelles qui améliorent la prédiction.

En plus des vulnérabilités individuelles, l'âge du jeune contrevenant s'est aussi démarqué dans la prédiction des jeunes contrevenants violents. Les résultats qui démontrent que les jeunes âgés de 12 à 15 ans sont plus à risque de devenir des jeunes

contrevenants violents que ceux âgés de 16 et 17 ans sont en lien avec ceux de LeBlanc (1998), de Blumstein (1995) et avec les statistiques de Statistique Canada (1997). Pour ce qui est des autres caractéristiques sociodémographiques, elles ne sont pas significatives dans cette étude. Toutefois, l'ensemble des caractéristiques dans le premier bloc du modèle différencie les jeunes contrevenants violents des non-violents de façon significative. Les vulnérabilités individuelles viennent s'ajouter au deuxième bloc pour donner une meilleure prédiction.

4.2 Les limites

Malgré les résultats intéressants, certaines limites liées à cette étude doivent être mentionnées. Premièrement, les résultats ne se généralisent pas à l'ensemble des jeunes contrevenants au Canada, puisque l'échantillon se limite aux jeunes contrevenants de sexe masculin en milieu ouvert dans la région de Moncton au Nouveau-Brunswick. Ce sont seulement les jeunes qui ont écopé d'un séjour en milieu ouvert qui font partie de l'échantillon. Donc, la représentativité de l'échantillon est restreinte. Le modèle va toujours mieux concorder avec l'échantillon qu'avec la population dans lequel l'échantillon a été choisi (SPSS Inc., 1995). Il serait intéressant de vérifier le modèle avec un échantillon plus représentatif.

En lien avec ceci, il ne faut pas oublier que l'échantillon représente des jeunes violents et non-violents qui ont été arrêtés et que plusieurs jeunes dans la société commettent des délits similaires, mais ceux-ci ne sont jamais arrêtés. Malheureusement, ces jeunes ne sont pas représentés dans l'échantillon. Un dernier point à soulever au sujet

de l'échantillon est qu'il est possible que parmi les jeunes contrevenants non-violents, certains soient violents sans avoir commis de délits violents à ce stade.

Le fait que les variables soient en catégories et non à intervalle peut avoir eu un effet sur les résultats. Néanmoins Chaiken et al. (1994) indiquent que les analyses de régression logistique sont assez robustes pour remédier à ceci.

Un dernier point à soulever est la cueillette de l'information. Le questionnaire utilisé par le personnel des Foyers de la Jeunesse de Moncton doit être révisé. Des tests standardisés devraient être utilisés non seulement pour le diagnostic, mais aussi pour les autres vulnérabilités individuelles, afin de mieux établir le traitement et la prévention de délits violents futurs. Il faut aussi éviter d'utiliser des catégories de réponse et utiliser plutôt une échelle intervalle. Par exemple, le niveau socio-économique des parents devrait être indiqué en chiffre et non en catégories. Afin de remédier aux données manquantes de la variable du niveau socio-économique des parents, le personnel devrait utiliser les normes de statistique Canada et les échelles couramment utilisées dans les enquêtes. Par exemple, le niveau de scolarité des parents pourrait aussi être demandé. Finalement, l'information recueillie par le personnel des Foyers de la Jeunesse de Moncton provient de plusieurs sources. Il serait nécessaire de sensibiliser le personnel à toujours recueillir l'information de la même façon.

4.3 Les implications

Malgré les limites de l'enquête, les résultats ont des implications pour les recherches futures, pour l'amélioration de traitements et pour les mesures de dépistage de jeunes à risque. C'est ce qui sera abordé dans les prochaines sections.

4.3.1 Prévention et traitement

Que les facteurs de risque proviennent du milieu, ou de l'individu lui même, Moore, Prothrow-Stith, Guyer et Spivak (1994) indiquent que tous s'entendent pour dire que la société peut prévenir les crimes futurs en intervenant plus tôt dans le développement de l'enfant. Puisque les résultats démontrent que les jeunes contrevenants violents sont de plus en plus jeunes, il faut agir vite.

D'ailleurs, au niveau des diagnostics, il est nécessaire de faire le dépistage et d'établir un diagnostic à un jeune âge pour commencer le traitement le plus vite possible. Des sessions d'informations pourraient être données aux parents, lorsque leurs enfants sont à la maternelle, sur les troubles diagnostiqués durant l'enfance et sur les ressources disponibles. Ces sessions doivent surtout se concentrer sur les troubles de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur et les troubles de l'humeur et de l'anxiété puisque ce sont les facteurs à risque les plus prépondérants dans la catégorie diagnostic.

Concernant les tentatives de suicide, il faut continuer à sensibiliser dans les écoles ou autres, les jeunes à demander de l'aide quand un ami ou un membre de la famille à des tendances suicidaires. Il faut leur démontrer l'importance de venir en aide à ces gens le plus vite possible. Les tentatives de suicide ne doivent pas être prises à la légère. Surtout, qu'elles ont un lien avec les jeunes contrevenants violents, comme le démontre cette étude. Il faut aussi faire de la prévention dans les milieux pour jeunes contrevenants.

Les décisions sur l'endroit où le jeune contrevenant devrait être placé ne devraient pas seulement être basé sur la sévérité du crime, mais aussi sur les besoins de traitements

afin de prévenir des délits violents futurs. Dans les milieux de jeunes contrevenants, les ressources doivent être représentatives des besoins de ces jeunes. Ceci implique une meilleure coordination entre les secteurs de l'éducation, de la justice et de la santé mentale. Un travail d'équipe multidisciplinaire est essentiel. Puisque selon cette étude, les vulnérabilités individuelles ont un lien avec les jeunes contrevenants violents, il serait nécessaire d'avoir accès à plus de spécialistes dans les résidences pour jeunes contrevenants. Il serait peut être nécessaire de faire évaluer par un psychologue ou un psychiatre tous les jeunes contrevenants afin de dépister les cas à risque de récidive violente.

Au niveau du traitement des jeunes contrevenants qui sont déjà violents, LeBlanc (1998) indique que les approches cognitives-comportementales semblent fonctionner en milieu résidentiel avec les jeunes contrevenants qui ont commis des délits violents. Ces approches tiennent compte du comportement, de la cognition, des émotions et des facteurs environnementaux. Les dimensions du programme sont liées aux facteurs de risque retrouvés dans la présente étude. Le traitement doit aussi être basé sur les besoins de chaque jeune dépendamment des facteurs de risque qui peuvent être liés à son délit. Entre autres, les jeunes qui se trouvent dans la catégorie de diagnostic troubles de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur doivent apprendre des stratégies pour contrôler leurs symptômes. Des programmes de résolutions de problèmes, d'habiletés sociales, d'estime de soi pourraient être fournis à ces jeunes.

Même si les résultats de l'étude ne démontrent pas de lien entre l'abus de substance à elle seule et les jeunes contrevenants violents, il faut quand même traiter cet

aspect. Il est parfois même nécessaire de traiter l'abus de substance avant, afin de mieux traiter les autres problèmes par la suite. D'ailleurs, dans l'échantillon, le nombre de jeunes contrevenants présentant un abus de substance est très élevé. Les jeunes qui sont victimes d'abus doivent être identifiés le plus tôt possible. Une évaluation psychologique doit être effectuée afin de vérifier la présence possible de d'autres vulnérabilités individuelles.

Il serait suggéré au personnel des foyers de la jeunesse de Moncton de s'impliquer dans la communauté en offrant des programmes de prévention. La société a besoin de gens comme eux qui côtoient ces jeunes de façon quotidienne. Ils peuvent aider dans l'identification des jeunes à risque afin de prévenir des délits futurs. Par exemple, puisque les jeunes passent beaucoup de temps à l'école, ce serait l'endroit idéal pour s'impliquer. Le personnel pourrait s'assurer que les enseignants reçoivent de la formation générale pour identifier les jeunes possiblement à risque de devenir un jeune contrevenant violent en se basant sur les facteurs de risque. Les enseignants pourraient référer les jeunes à risque aux Services aux élèves (psychologue, travailleur social,...). Un lien peut aussi être formé entre le personnel des Foyers de la jeunesse de Moncton et les enseignants afin de prévenir la récidive violente chez les jeunes contrevenants qui sont en milieu ouvert et qui vont à l'école.

4.3.2 Les recherches futures

Cette recherche donne des résultats intéressants. Tel qu'indiqué dans la section des limites, il serait avantageux de refaire l'étude avec un échantillon représentatif de jeunes contrevenants.

Même si la présente étude ne fait pas référence au risque de récidive, les résultats peuvent aider à l'élaboration de tests de prévention de la récidive violente. Comme l'indique Champion (1994), ce type d'instrument est très important dans le milieu correctionnel, puisque les juges dépendent souvent de tests objectifs pour prendre leur décision. Selon le même auteur, la récidive ne peut pas totalement être prévenue, cependant elle peut être réduite. Il serait intéressant de voir quels symptômes retrouvés dans les différents diagnostics de cette étude sont rattachés aux délits violents. Puisque la catégorie de diagnostic troubles de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et comportement perturbateur et la catégorie des troubles de l'humeur et de l'anxiété sont significatifs, il faudrait vraiment identifier la nature des difficultés que ces jeunes éprouvent et de quelles façons ces difficultés sont liées aux délits violents. Des mesures comportant les symptômes de ces diagnostics pourraient être utilisés pour trouver ce lien. Ce lien permettrait de mieux planifier la prévention et le traitement.

Comme l'indique LeBlanc (1998), il n'existe pas de programme de traitement spécifique aux jeunes contrevenants violents. C'est un point important sur lequel devraient également s'attarder les prochaines recherches.

4.4 Conclusion

La présente étude a permis de démontrer pour la première fois la contribution d'un ensemble de vulnérabilités individuelles dans la prédiction des jeunes contrevenants violents en contrôlant pour les variables sociodémographiques. Il n'existe pas de modèle parfait (Champion, 1994). Néanmoins, cette étude a permis d'identifier certaines

caractéristiques des adolescents violents. Une meilleure compréhension des facteurs de risque des jeunes contrevenants violents doit être examinée davantage.

Selon Tremblay et al. (1991), il y a moyen de prévenir les délits violents par exemple en augmentant les surveillances policières. Cependant, il serait encore mieux de prévenir les délits violents en améliorant les services dont bénéficient les jeunes à risque de devenir des jeunes contrevenants violents. L'établissement d'un lien entre les vulnérabilités individuelles et les jeunes contrevenants violents permet l'amélioration de la prévention primaire en visant les enfants et les adolescents de la population générale et de la prévention secondaire en visant les jeunes qui ont un ensemble de facteurs de risque qui sont liés aux jeunes contrevenants violents. Pour ce qui est des jeunes qui ont déjà commis un délit violent, il est également possible de faire de la prévention de récurrence violente, nommée prévention tertiaire.

Il est important de mentionner que les caractéristiques sociodémographiques du jeune contrevenant et de sa famille ne doivent pas être négligées, les vulnérabilités individuelles doivent tout simplement être ajoutées à l'ensemble des facteurs à risque afin d'avoir une meilleure prédiction des jeunes contrevenants violents. En se basant seulement sur le milieu du jeune, la prédiction peut être biaisée puisque ce ne sont pas tous les jeunes qui ont ces caractéristiques sociodémographiques qui deviennent des jeunes contrevenants violents. D'ailleurs, les vulnérabilités individuelles des jeunes contrevenants sont souvent beaucoup plus accessibles que les caractéristiques de leurs milieux.

RÉFÉRENCES

- Alessi, N. F., McManus, M., Brickman, A., & Grapentine, L. (1984). Suicidal behavior among serious juvenile offenders. American Journal of Psychiatry, *141*, 286-287.
- Andrews, D. A., Bonta, J. (1994). The psychology of criminal conduct. Cincinnati, OH: Anderson Publishing.
- Armistead, L., Wierson, M., Forehand, R., & Frame, C. (1992). Psychopathology in incarcerated juvenile delinquents: Does it extend beyond externalizing problems? Adolescence, *27*, 309-314.
- American Psychiatric Association. (1994). Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. (4 ed.). Washington, DC: Auteur.
- Blaske, D. M., Borduin, C. M., Henggeler, S. W., & Mann, B. J. (1989). Individual, family, and peer characteristics of adolescent sex offenders and assaultive offenders. Developmental Psychology, *25*, 846-855.
- Blumstein, A. (1995). Youth violence, guns, and the illicit-drug industry. The Journal of Criminal Law and Criminology, *86*, 10-36.
- Bonta, J., Law, M., & Hanson, K. (1998). The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis. Psychological Bulletin, *123*, 123-142.
- Brooks, J. H., & Reddon, J. R. (1996). Serum testosterone in violent and nonviolent offenders. Journal of Clinical Psychology, *52*, 475-483.

Buckner, J. C., & Bassuk, E. L. (1997). Mental disorders and service utilization among youths from homeless and low-income household families. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 36, 890-900.

Carson, R. C., Butcher, J. N., & Mineka, S. (1996). Abnormal psychology and modern life. New York, NY: Harpers Collins.

Champion, D. J. (1994). Measuring offender risk: A criminal justice sourcebook. Westport, CT: Greenwood Press.

Chaiken, J., Chaiken, M., & Rhodes, W. (1994). Predicting violent behavior and classifying violent offenders. In Reiss, A. J., & Roth, J. A. (eds). Understanding and preventing violence volume 4: Consequences and control (pp.217-295). Washington, D.C.: National Academy Press.

Cohen, M. A., Miller, T. R., & Rossman, S. B. (1994). The costs and consequences of violent behavior in the United States. In Reiss, A. J., & Roth, J. A. (eds). Understanding and preventing violence volume 4: Consequences and control (pp.67-166). Washington, D.C.: National Academy Press.

Conseil national de prévention du crime (1995, septembre). Profil des délinquants, 1-13.

Corrado, R. R., & Markwart, A. (1994). The need to reform the YOA in response to violent young offenders: Confusion, reality or myth? Canadian Journal of Criminology, 343-378.

Cuffel, B. J., Shumway, M., Chouljian, T. L., & MacDonald, T. (1994). A longitudinal study of substance use and community violence in schizophrenia. Journal of Nervous and Mental Disease, 182(12), 704-708.

Dawkins, M. P. (1997). Drug use and violent crime among adolescents. Adolescence, 32, 395-405.

Eckenrode, J., Laird, M., & Doris, J. (1993). School performance and disciplinary problems among abused and neglected children. Developmental Psychology, 29, 53-62.

Faretra, G. (1981). A profile of aggression from adolescence to adulthood: A 18-year follow-up of psychiatrically disturbed and violent adolescents. American Journal of Orthopsychiatry, 51, 439-453.

Frick, P. J., O'Brien, B. S., Wootton, J. M., & McBurnett, K. (1994). Psychopathy and conduct problems in children. Journal of Abnormal Psychology, 103, 700-707.

Garnefski, N., & Diekstra, R. F. W. (1997). Child sexual abuse and emotional and behavioral problems in adolescence: Gender differences. Journal of American Child and Adolescent Psychiatry, 36, 323-329.

Hammond, W. R., & Yung, B. (1993). Psychology's role in the public health response to assaultive violence among young african-american men. American Psychologist, 48, 142-154.

Hair, J. F., Anderson, R. E., Tatham, R. L., & Black, W.C. (1984). Multivariate data analysis (5th ed.). Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.

Harris, G. T., Rice, M. E., & Quinsey, V. L. (1993). Violent recidivism of mentally disordered offenders: The development of a statistical prediction instrument. Criminal Justice and Behavior, 20, 315-335.

Haycock, J. (1993). Double jeopardy. Suicide and Life-Threatening Behavior, 23, 130-139.

Hébert, J. (1989). La problématique des jeunes agressifs: des points de repère. Apprentissage et Socialisation, 12, 45-52.

Henry, B., Caspi, A., Moffit, T. E., & Silva, P. A. (1996). Temperamental and familial predictors of violent and nonviolent criminal convictions: Age 3 to age 18. Developmental Psychology, 32, 614-623.

Hoge, R. D., Andrews, D. A., & Leschied, A. W. (1996). An investigation of risk and protective factors in a sample of youthful offenders. Journal of Child Psychology and Psychiatry, 37, 419-424.

Kempton, T., & Forehand, R. (1992). Suicide attempts among juvenile delinquents; the contribution of mental health factors. Behaviour Research and Therapy, 30, 537-541.

LeBlanc, M. (1998). Comportements et adolescents violents, un phénomène spécifique. In M. Cusson, J. Proulx, M. Ouimet. Les violences criminelles. Montréal, PQ

LeBlanc, M., & Tremblay, R. E. (1988). Homeostasis: social changes plus modifications in the basic personality of adolescents equal stability of hidden delinquency. International Journal of Adolescence and Youth, 269-291.

Lewis, D. O., Lovely, R., Yeager, C., & Femina, D. D. (1989). Toward a theory of the genesis of violence: A follow-up study of delinquents. Journal of American Child Adolescence Psychiatry, 28, 431-436.

Lewis, D. O., Moy, E., Jackson, L. D., Aaronson, R., Restifo, N., Serra, S., & Simos, A. (1985). Biopsychosocial characteristics of children who later murder: A prospective study. American Journal of Psychiatry, 142, 1161-1167.

Lewis, K. (1998, June). Predictors of violent recidivism in juvenile offenders. Poster session presented at the annual convention of the Canadian Psychology Association, Edmonton, AB.

Lewis, T. A., Motiuk, L. L., & Ogloff, J. R. P. (1995). Psychologie médico-légale: Politique et pratiques en milieu correctionnel. Ottawa, ON: Service Correctionnel Canada.

Loi sur les jeunes contrevenants (1986). Chapitre 110 (S.C. de 1980-81-82-83, C. 110). Proclamée en 1984. Gouvernement du Canada.

Luetgen, J., Chrapko, W. E., & Reddon, J. R. (1998). Preventing violent re-offending in not criminally responsible patients. International Journal of Law and Psychiatry, 21, 89-98.

Mednick, B. R., Baker, R. L., & Carothers, L. E. (1990). Patterns of family instability and crime: The association of timing of the family's disruption with subsequent adolescent and young adult criminality. Journal of Youth and Adolescence, 19, 201-220.

Monahan, J. (1992). Mental disorder and violent behavior: Perceptions and evidence. American Psychologist, 47, 511-521.

Monahan, J. (1996). Violence prediction: The past twenty and the next twenty years. Criminal Justice and Behavior, 23, 107-120.

Moore, M. H., Prothrow-Stith, D., Guyer, B., & Spivak, H. (1994). Violence and intentional injuries: Criminal justice and public health perspectives on an urgent national problem. In Reiss, A. J., & Roth, J. A. (eds). Understanding and preventing violence volume 4: Consequences and control (pp.167-216) Washington, D.C.: National Academy Press.

Ollendick, T. H. (1996). Violence in youth: Where do we go from here? Behavior therapy's response. Behavior Therapy, 27, 485-514.

Patterson, G. R., DeBaryshe, B. D., & Ramsey, E. (1989). A developmental perspective on antisocial behavior. American Psychologist, 44, 329-335.

Pedhazur, E. (1997). Multiple regression in behavioral research: explanation and prediction. Fort Worth, TX: Harcourt Brace College Publishers.

Satterfield, J., Swanson, J., Schell, A., & Lee, F. (1994). Prediction of antisocial behavior in attention-deficit hyperactivity disorder boys from aggression/defiance scores. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 33, 185-190.

Shields, I. W., & Simourd, D. J. (1991). Predicting predatory behavior in a population of incarcerated young offenders. Criminal Justice and Behavior, 18, 180-194.

SPSS Inc. (1995). SPSS base 7.0 for Windows; user's guide. Chicago Ill: SPSS.

Statistique Canada (1995). Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse de 1993-1994, catalogue no 85-522, Ottawa: Centre canadien de la statistique juridique.

Statistique Canada (1997). Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse faits saillants de 1995-1996, catalogue no 85-002-XPF, 17 (10), Ottawa: Centre canadien de la statistique juridique.

Stevens, D. J. (1997). Influences of early childhood experiences on subsequent criminally violent behavior. Studies on Crime and Crime Prevention, 6, 35-51.

Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (1996). Using multivariate statistics (3rd ed.). New York, NY: Harper Collins.

Tate, D. C., Reppucci, N. D., & Mulvey, E. P. (1995). Violent juvenile delinquents: Treatment effectiveness and implications for future action. American Psychologist, 50, 777-781.

Tolan, P. H., & Lorion, R. P. (1988). Multivariate approaches to the identification of delinquency proneness in adolescent males. American Journal of Community Psychology, 16, 547-561.

Tremblay, R. E., Zhou, R. M., Gagnon, C., Vitaro, F., & Boileau, H. (1991). Les garçons violents: Développement et prévention. Forum, 3, 34-41.

Ulzen, T. P. M., & Hamilton, H. (1998). The nature and characteristics of psychiatric comorbidity in incarcerated adolescents. Canadian Journal of Psychiatry, 43, 57-63.

Watts, W. D., & Wright, L. S. (1990). The relationship of alcohol, tobacco, marijuana, and other illegal drug use to delinquency among mexican-american, black, and white adolescent males. Adolescence, 25, 171-181.

Weisz, J. R., Martin, S. L., Walter, B. R., & Fernandez, G. A. (1991). Differential prediction of young adult arrests for property and personal crimes: Findings of a cohort follow-up study of violent boys from North Carolina's Willie M Program. Journal of Child Psychology and Psychiatry, 32, 783-792.

West, D. J., & Farrington, D. P. (1977). The delinquent way of life. Londres: Heinemann.

Wierson, M., & Forehand, R. (1995). Predicting recidivism in juvenile delinquents: The role of mental diagnoses and the qualification of conclusions by race. Behavior Research and Therapy, 33, 63-67.

Wormith (1995). Le test d'évaluation pour la gestion des jeunes: un moyen d'évaluer les jeunes contrevenants qui risquent de commettre de nouvelles infractions graves. Forum, 7, 23-27.

Zagar, R., Arbit, J., Hughes, J. R., Busell, R. E., & Busch, K. (1989). Developmental and disruptive behavior disorders among delinquents. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 28, 437-440.

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE DES FOYERS DE LA JEUNESSE DE MONCTON

MONCTON YOUTH RESIDENCES INC.

RESIDENTIAL SERVICES INTAKE FORM

GROUP HOME: Anne [] Pierre Caissie Centre []
 Myers [] Enman []
 Place of Safety []

PRIMARY WORKER(S): _____

YOUTH

Name: _____ Date of Birth: / / Sex: [] []
M D Y Male Female

Last Known Address: _____

Telephone: () _____ Place of Birth: _____

Mother Tongue: _____ Religion: _____

Region: _____ Height: _____ Weight: _____

S.I.N: _____ I.D. Number: _____ Medicare Number: _____

STATUS: Protective Care [] Open Custody []
 Guardianship Agreement [] Guardianship Order []
 Custody Agreement [] Custody Order []

Other (Specify): _____ Expiry Date: / /
M D Y

Date of Admission: / / Expected Date of Discharge: / /
M D Y M D Y

Social Worker(s): _____ Probation Officer: _____

ARRIVED FROM: Secure custody [] Open Custody []
 Myers Unit [] Hospital []
 Home [] Foster Home []
 Caissie Centre [] Anne Street []
 Other Group Home [] Street []
 Other [] Specify: _____

Other guardian: _____

Address: _____

Phone: () _____ - _____ State of health: _____

RELATIONSHIP WITH SON/DAUGHTER:

Excellent [] Good [] Fair [] Poor [] Abusive [] None []

Youth's Rank in Family: _____

SIBLINGS:

NAME	D.O.B	CIVIL STATUS	OCCUPATION
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

PROJECTED NATURAL FAMILY'S INVOLVEMENT DURING STAY:

No involvement [] Adequate involvement []

Some involvement [] Excessive involvement []

EDUCATIONAL INFORMATION:

School: _____ Teacher: _____

Last grade completed: _____

Is youth presently in school? Yes [] No []

Is youth in special class? Yes [] No []

YOUTH'S GENERAL ATTITUDE TOWARD SCHOOL:

Excellent [] Good [] Fair [] Poor [] Very Poor []

LEGAL HISTORY

PRESENT LEGAL STATUS (IF ANY):

Charges pending [] Open custody [] Diversions []
 Probation [] Other [] Specify: _____

TYPE OF OFFENCES THAT LED TO OPEN CUSTODY (IF APPLICABLE):

Mischief/damage [] Assault [] Narcotics []
 Break and enter [] Arson [] Theft []
 Uttering threats [] Weapons [] Sexual assault []
 Escaping custody [] Fraud [] Motor vehicle []
 Breach of disposition [] Possession of stolen property []
 Other [] Specify: _____

PROBATION CONDITIONS (IF ANY):

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____
- 5) _____

Other implicated agencies or professionals: _____

CASE DOCUMENTATION IN FILE:

	Yes	No
Referral form	[]	[]
Case plan	[]	[]
Medical report	[]	[]
Social history	[]	[]
Psychiatric report	[]	[]
Education assessment	[]	[]
Psychological report	[]	[]
Predisposition report	[]	[]
Other	[]	[]

ANNEXE B

**LETTRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES
HUMAINS DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA
RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

Bureau du vice-recteur adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

UNIVERSITE
DE MONCTON
Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 19 mars 1999

Madame Sonia Couturier
Étudiante
Département de psychologie
Faculté des sciences sociales
Université de Moncton

Madame.

Veillez trouver ci-joint les commentaires du « Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains » de la Faculté des études supérieures et de la recherche concernant votre projet intitulé « Les vulnérabilités individuelles associées aux jeunes contrevenants violents et non-violents ».

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains souhaite aussi être avisé, par l'intermédiaire de la FESR, du moment de la fin dudit projet.

Nous vous souhaitons bon succès dans votre recherche et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le doyen,



Trung Vo-Van

TVV/rmc

P.j.

c.c. Président, Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains
Monsieur Paul Bourque, directeur de thèse

Université de Moncton
«Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains».
Extrait du compte rendu 1999-3

- 4.3 Projet de Sonia Couturier, Département de psychologie
Sous la direction de Paul Bourque, Ph.D.
«Les vulnérabilités individuelles associées aux jeunes contrevenants
violents et non-violents».

Approuvée sous la condition de la lettre évoquée ci-dessous.

- Le Comité demande qu'une lettre de la direction du programme «Foyers de la jeunesse à Moncton» confirmant l'accès aux données visées sous forme codifiées soit jointe au dossier de votre demande d'approbation éthique.

ANNEXE C

**LETTRE DE LA DIRECTION DES FOYERS DE LA JEUNESSE DE MONCTON
CONFIRMANT L'ACCÈS AUX DONNÉES SOUS FORME CODIFIÉES**



April 23, 1999

Dr. Paul Bourque,
Psychology Department,
Universite de Moncton

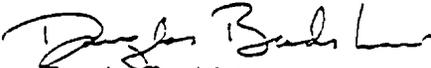
This letter is to indicate permission for Sonia Couturier to have access to certain of our files and data bank for the purposes of research and graduate studies.

First consideration would be to discuss the purpose of the research to ensure that it is compatible with our agency purposes, and that we would share in the findings and end result.

Our agency has certain requirements that would need to be observed — coordinate the time and logistics of use, confidentiality policies, etc.

As always, we look forward to another successful collaboration with you and your department that will add to our knowledge and experience with youth and families that are at high risk.

Respectfully,



Douglas Bradshaw,
Executive Director

ANNEXE D
DONNÉES BRUTES

A:\donneesbrutes.sav

	âge	violence	rang	substanc	abus	suicide	statutm	revenu	diagnost
1	1	0	2	4	4	0	0	1	6
2	0	0	2	3	4	0	0	1	6
3	1	0	2	4	4	0	1	1	6
4	0	1	3	4	4	0	0	1	6
5	0	1	3	2	3	0	0	1	1
6	0	0	2	3	4	0	0	1	6
7	0	0	1	2	4	0	0	1	6
8	1	0	2	4	4	0	1	1	6
9	0	0	3	4	4	0	0	1	6
10	0	0	2	3	4	0	1	1	6
11	1	0	4	2	4	0	1	1	6
12	1	1	2	4	4	0	0	1	6
13	0	1	3	2	3	0	0	1	1
14	1	1	3	4	4	0	0	1	1
15	0	0	3	2	4	0	1	9	6
16	0	0	2	3	4	0	0	1	6
17	0	0	2	2	4	0	1	9	6
18	1	1	2	2	4	0	0	1	6
19	0	0	2	4	4	0	1	9	6
20	0	0	4	3	4	0	0	1	6
21	0	1	2	4	4	0	1	9	6
22	0	0	3	1	4	0	1	1	6
23	0	0	2	2	4	1	1	2	1
24	0	1	1	2	2	0	1	9	1
25	0	0	4	3	4	0	1	1	6
26	0	0	3	2	4	0	0	2	6
27	0	1	3	3	3	0	0	1	1
28	1	1	2	2	1	0	0	1	6

A:\donneesbrutes.sav

	age	violence	rang	substanc	abus	suicide	statutm	revenu	diagnost
29	0	0	4	2	4	0	0	1	2
30	0	1	3	1	4	0	0	1	6
31	0	0	2	2	4	0	1	1	6
32	0	0	1	2	4	0	1	2	6
33	0	0	2	2	4	0	0	9	6
34	0	1	2	2	4	0	1	2	6
35	1	0	3	2	4	0	1	9	6
36	1	1	3	2	4	0	0	1	6
37	1	1	2	4	4	0	0	9	6
38	1	0	4	4	4	0	0	1	6
39	0	0	2	3	4	0	1	1	6
40	1	1	2	4	4	0	0	2	1
41	0	0	4	3	4	0	0	2	6
42	1	0	3	2	4	0	1	1	6
43	0	0	2	4	4	0	0	1	1
44	1	0	3	3	4	0	1	1	1
45	0	0	3	1	4	0	0	1	6
46	0	0	1	2	4	0	1	2	6
47	1	0	2	4	4	0	0	1	6
48	1	1	3	2	4	0	0	1	1
49	0	0	2	4	4	0	1	9	6
50	0	0	2	1	4	0	0	1	6
51	0	1	4	2	4	0	0	2	2
52	1	0	2	4	4	0	0	1	6
53	0	0	3	2	4	0	1	1	6
54	0	1	1	3	4	0	1	2	6
55	0	0	4	3	4	0	1	1	6
56	0	0	4	4	4	0	0	2	6

A:\donneesbrutes.sav

	age	violence	rang	substanc	abus	suicide	statutm	revenu	diagnost
57	1	1	2	2	4	0	1	1	1
58	1	0	2	3	4	1	0	3	6
59	0	1	4	2	4	0	0	1	6
60	1	1	2	3	4	0	0	1	1
61	0	0	3	4	4	0	0	3	4
62	0	0	2	3	4	1	0	2	6
63	0	1	3	3	1	0	0	9	2
64	1	0	2	3	4	1	0	3	6
65	0	1	4	3	4	0	1	1	1
66	0	1	4	3	4	0	0	2	6
67	0	1	3	3	4	0	1	1	6
68	1	1	1	4	4	0	0	9	1
69	0	1	4	3	4	0	1	1	1
70	0	0	3	2	4	0	1	9	6
71	0	0	2	3	4	0	0	1	3
72	1	1	4	4	4	0	0	1	6
73	0	1	2	4	4	0	0	1	6
74	1	0	4	1	4	0	1	1	6
75	0	1	2	1	1	0	0	9	6
76	1	1	4	2	4	0	0	3	6
77	0	0	4	3	4	0	1	2	6
78	1	1	3	4	4	0	0	2	5
79	1	0	2	2	4	1	0	1	1
80	1	1	3	2	1	0	0	9	6
81	1	1	3	4	4	0	0	9	6
82	0	1	3	2	4	0	0	9	6
83	0	0	3	2	4	0	1	2	6
84	0	0	2	3	4	0	0	2	6

A:\donneesbrutes.sav

	age	violence	rang	substanc	abus	suicide	statutm	revenu	diagnost
85	0	0	2	3	3	1	0	1	1
86	0	0	2	4	4	0	0	1	1
87	1	1	2	4	4	0	1	2	6
88	1	0	4	4	3	0	1	1	6
89	1	1	3	2	4	0	1	2	6
90	0	1	2	3	3	0	0	2	1
91	0	0	4	3	4	0	1	1	1
92	1	0	4	2	4	0	0	3	6
93	0	1	4	2	2	1	1	1	1
94	1	1	3	3	4	0	0	1	6
95	1	1	2	3	4	0	1	1	2
96	0	0	3	2	4	0	1	1	6
97	1	1	3	2	1	0	1	2	6
98	1	1	3	4	4	0	0	2	5
99	1	1	4	2	4	0	0	2	6
100	0	1	2	3	4	0	0	2	1
101	1	1	3	4	3	0	0	1	6
102	0	1	1	2	4	0	1	9	4
103	1	0	1	3	3	0	1	9	6
104	1	1	3	4	1	1	0	2	5
105	1	1	2	3	4	0	1	1	2
106	0	1	2	2	4	0	0	1	1
107	0	1	1	2	4	0	1	9	4
108	1	0	3	2	4	1	1	1	6
109	1	0	3	1	4	0	0	9	6
110	1	0	4	3	3	1	0	9	1
111	1	0	2	3	3	1	0	9	2
112	1	1	3	4	4	0	0	1	1

	age	violence	rang	substanc	abus	suicide	statutm	revenu	diagnost
113	1	1	2	4	4	0	1	1	2
114	0	1	2	3	4	0	0	1	2
115	0	1	2	3	4	0	0	2	5
116	1	1	3	4	1	0	0	1	5
117	0	1	3	3	4	1	0	9	6
118	1	1	3	4	2	1	0	2	2
119	0	1	1	2	4	0	0	1	1
120	1	1	4	2	4	1	0	9	4
121	1	1	4	2	1	0	1	9	6
122	0	1	4	3	1	0	0	2	1
123	1	1	2	4	1	0	0	9	2
124	1	0	3	2	1	0	0	2	1
125	0	1	2	4	4	0	0	2	1
126	1	1	3	2	4	0	1	9	6
127	1	1	3	4	2	1	0	2	2
129	0	1	3	2	4	0	1	1	1
129	1	0	3	3	1	0	0	9	6
130	0	1	3	4	1	0	0	1	5
131	1	0	4	4	4	0	0	9	1
132	0	1	2	4	2	0	0	9	6
133	1	1	3	3	4	1	0	9	1
134	1	1	4	2	1	0	1	9	6
135	0	0	2	3	4	0	1	9	6
136	0	0	3	2	4	0	0	9	6
137	1	1	3	2	4	0	1	9	6
138	0	1	2	4	4	0	0	2	1
139	0	1	3	3	4	0	0	9	1